



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 14 mars 2006 — Vol. 39 N° 1

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 14 mars 2006 — Vol. 39 N° 1

Table des matières

Dépôt d'une lettre du DGE accompagnée d'un avis proclamant des candidats élus aux élections partielles du 12 décembre 2005	1
Dépôt des lettres de nomination des leaders adjoints du gouvernement	1
Dépôt du nouveau diagramme de l'Assemblée	1
Accueil du nouveau député d'Outremont, M. Raymond Bachand, et du nouveau député de Verchères, M. Stéphane Bergeron	1
M. Raymond Bachand	1
M. Stéphane Bergeron	3
M. Jean Charest	4
Mme Louise Harel	5
M. Mario Dumont	6
Le Président	6
Allocution d'ouverture	
Le Lieutenant-gouverneur	7
Affaires du jour	8
Affaires prioritaires	8
Discours d'ouverture	
M. Jean Charest	8
Ajournement	19
Annexes	
Membres du Conseil des ministres	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mardi 14 mars 2006 — Vol. 39 N° 1

(Quatorze heures dix minutes)

Le Président: Alors, Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants, et je vous invite à une pensée particulière en mémoire de deux anciens membres de l'Assemblée nationale du Québec. Il s'agit de M. Gordon Atkinson, député de Notre-Dame-de-Grâce de 1989 à 1994, dont le décès est survenu le 13 janvier 2006, et de M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal—Sainte-Anne de 1948 à 1970, que j'ai connu alors qu'il était conseiller municipal en étant député à cette époque, qui a été pour moi un exemple de service continu pour ses concitoyens, décédé le 23 janvier 2006. Nous allons nous recueillir quelques instants et avoir des bonnes pensées pour ces deux ex-collègues.

Je vous remercie, et veuillez vous asseoir.

En vous souhaitant la plus cordiale bienvenue... Je vous demande votre collaboration, s'il vous plaît! En vous souhaitant la plus cordiale bienvenue... À l'ordre, s'il vous plaît! Au début de cette deuxième session de la Trente-septième Législature, je désire faire part aux membres de cette Assemblée d'un certain nombre d'éléments. D'abord, je vous avise que, le 20 décembre dernier, le Directeur général des élections a fait parvenir au secrétaire général de l'Assemblée nationale une lettre dont je vous lis l'extrait suivant: «Conformément à l'article 380 de la Loi électorale, je vous transmets la liste des candidats proclamés élus dans les circonscriptions électorales d'Outremont et de Verchères à la suite des élections partielles du 12 décembre 2005. Ces élections ont été déclenchées en vertu du décret du gouvernement pris en date du 8 novembre 2005. [...]Veuillez agréer, M. le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.» Et c'est signé: Marcel Blanchet, Directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale.

Dépôt d'une lettre du DGE accompagnée d'un avis proclamant des candidats élus aux élections partielles du 12 décembre 2005

Je dépose cette lettre accompagnée d'un avis proclamant M. Raymond Bachand candidat élu dans la circonscription électorale d'Outremont et M. Stéphane Bergeron candidat élu dans la circonscription électorale de Verchères.

Dépôt des lettres de nomination des leaders adjoints du gouvernement

Je vous informe que le secrétaire général a reçu une lettre du premier ministre, datée du 21 décembre dernier, dont je vous lis l'extrait suivant: «La présente est pour vous informer que Mme Michèle Lamquin[...], députée de Crémazie, reprendra ses fonctions de leader adjointe du gouvernement en remplacement de M. Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville.

«Cette nomination est effective à compter du 22 décembre 2005.»

Je dépose copie de cette lettre. Vous devez applaudir.

(Applaudissements)

Le Président: Je dépose également la lettre que j'ai reçue du premier ministre le 28 février dernier, dans laquelle il m'informe de la nomination de M. Claude Béchard, député de Kamouraska-Témiscouata, à titre de leader adjoint du gouvernement. Cette nomination prenait effet le 27 février 2006.

Dépôt du nouveau diagramme de l'Assemblée

Je dépose également le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale daté d'aujourd'hui.

Accueil du nouveau député d'Outremont, M. Raymond Bachand, et du nouveau député de Verchères, M. Stéphane Bergeron

J'invite maintenant M. le premier ministre à accueillir M. le député d'Outremont.

(Applaudissements)

Le Président: J'invite maintenant Mme la chef de l'opposition officielle à accueillir M. le député de Verchères.

(Applaudissements)

Le Président: Maintenant, comme le veut la tradition, chacun des nouveaux députés s'adressera à l'Assemblée. Pour ce faire, nous suivrons l'ordre alphabétique des circonscriptions. Je cède donc la parole à M. le député d'Outremont. M. le député d'Outremont, la parole est à vous.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): M. le Président, je destinerai aujourd'hui mes premiers mots aux citoyens des quartiers Outremont et Côte-des-Neiges, électeurs et électrices du comté d'Outremont, qui, le 12 décembre 2005, m'ont honoré de leur confiance. Je les assure que je ne ménagerai aucun effort pour les représenter dignement à l'Assemblée nationale. Je remercie la formidable équipe de bénévoles qui ont mené une remarquable campagne électorale.

C'est avec grande fierté que je rejoins, à cette Assemblée, 124 collègues qui ont collectivement le mandat de représenter et défendre le Québec. Je remercie également tous les membres du caucus du Parti libéral du Québec, qui m'ont accueilli avec chaleur et générosité. Je tiens à leur dire combien je suis fier de compter parmi les leurs et à quel point je partage leur vision de l'avenir du Québec. Le Parti libéral du Québec, ce n'est pas le parti d'une seule idée. Il est au contraire depuis toujours un parti ouvert, un parti inclusif, qui

accueille les idées différentes, un parti qui, au cours de son histoire, a conduit le Québec à d'immenses progrès.

Je remercie tout spécialement le premier ministre, qui a le courage d'aborder les défis de demain et d'amorcer les débats de société afin de dessiner les solutions qui permettront de faire progresser le Québec et l'enraciner dans ce nouveau siècle. Je me sens privilégié de pouvoir servir le Québec à ses côtés. Je salue enfin les députés de l'opposition, pour qui j'ai le plus grand respect.

Sur une note plus personnelle, vous me permettez, M. le Président, de saluer et remercier ma famille: mon épouse Micheline, mes trois enfants, Thomas, Marie-Hélène et Stéphanie, mon père André et mon frère Jean-Claude, qui m'encouragent et m'appuient avec beaucoup d'affection.

M. le Président, je ne suis pas le premier de ma lignée à me lever dans cette Chambre. En 1877, un de mes ancêtres, Pierre Bachand, devenait le premier francophone trésorier du gouvernement du Québec. Le chemin que nous avons parcouru depuis cette époque est prodigieux. Nous avons su, à force de courage et de détermination, faire fleurir notre langue et notre culture et nous hisser parmi les sociétés les plus progressistes et les plus prospères du monde.

● (14 h 20) ●

Au cours des 20 dernières années, le monde a changé plus que dans les 100 années précédentes. De nombreuses barrières entre les économies et les cultures sont disparues. Des pays qu'on disait du tiers-monde figurent aujourd'hui parmi les économies les plus puissantes de la planète. La révolution technologique a transformé notre relation avec la connaissance et engagé nos sociétés dans une course effrénée vers le savoir et l'innovation. Le vieillissement de notre population nous force par ailleurs à redéployer notre État et à tout mettre en oeuvre pour que nos jeunes, qui sont moins nombreux que la génération de leurs parents, aient tous les outils pour perpétuer notre progrès. Dans cette accélération de l'histoire, il m'apparaît aujourd'hui comme une évidence puissante que le Québec servira mieux ses citoyens et le dessein du monde en cultivant des alliances plutôt qu'en érigeant de nouvelles frontières.

M. le Président, aujourd'hui, dans le double contexte du choc démographique qui nous attend, d'une part, et de la mondialisation économique, d'autre part, le grand enjeu du Québec, ce n'est pas la Constitution, mais plutôt le besoin de définir comment nous allons assurer pour les années à venir le développement économique du Québec, le développement et le financement de l'éducation — la clé de voûte du développement global — l'existence de soins de santé de qualité et leur financement dans le cadre d'une accessibilité universelle, et tout cela dans le cadre d'un développement durable dans une société qui porte aussi en elle les valeurs de partage et de solidarité. Il y a plusieurs façons de résoudre les problèmes. La majorité peut imposer ses solutions à la minorité, mais ce n'est pas le modèle québécois qui vise à bâtir des consensus de société.

Notre deuxième grand enjeu à mon avis est de faire ces débats de société avec respect, le respect des idées, le respect de la différence, la rigueur de discuter des questions au fond des choses, cas par cas, plutôt que de céder à la tentation de catégoriser, de s'envoyer des

épithètes et des insultes par la tête, refusant ou évitant ainsi les vrais débats de fond. Il me semble que, pour les grands enjeux de société, le lieu privilégié du débat devrait être celui de l'Assemblée nationale.

M. le Président, au cours de ma carrière, je me suis toujours impliqué dans la vie économique, dans la vie culturelle et dans la vie communautaire. Depuis plusieurs années, je tente de promouvoir les valeurs de respect et de tolérance. Nos différences devraient être exprimées avec respect, respect des différentes cultures, respect des plus démunis, respect des personnes handicapées, en somme un respect mutuel. N'oublions jamais que nous sommes tous membres du genre humain et que nous avons tous des différences.

Je suis un homme de développement. Ma passion, c'est le développement du Québec, c'est le développement économique et politique du Québec. J'oeuvre depuis 25 ans au développement économique des entreprises du Québec, principalement par ma contribution pendant huit ans chez Metro Richelieu et par la suite au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, le fonds FTQ. Pendant toute cette période, j'ai aussi contribué à ma façon, autant que je le pouvais, au développement de plusieurs organismes de la communauté, par exemple à titre de coprésident de la Fondation de la tolérance et aussi particulièrement dans le domaine culturel comme président du conseil de l'Usine C et aussi comme président du groupe-conseil qui a proposé pour Montréal la première politique culturelle de son histoire. Pour moi, la culture, c'est l'âme d'un peuple et un des axes porteurs d'amélioration de la condition humaine.

Au cours des prochains mois, en tant que ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, je m'engagerai, avec l'appui du premier ministre et de mes collègues du cabinet, à développer l'économie québécoise, à faire en sorte que nous puissions générer davantage de richesse pour mieux vivre au Québec et mieux répondre aux besoins de ceux parmi les nôtres qui ont besoin d'aide. Je travaillerai à faire reluire notre savoir et en élargir le rayonnement. Le savoir et l'innovation sont la clé de voûte de notre développement économique. J'accompagnerai nos entreprises dans l'amélioration de leur productivité et nos travailleurs dans le développement de leurs compétences. La modernisation de nos entreprises est la voie privilégiée de notre réussite économique. Je travaillerai pour que la prospérité rallie toutes nos régions, pour que notre capitale nationale poursuive sa formidable diversification économique et pour que notre grande agglomération métropolitaine de Montréal s'affirme comme le phare d'un Québec fort et fier, résolu à relever les défis de son époque et à en saisir toutes les promesses.

M. le Président, ce jour est pour moi un jour très spécial dans ma vie, un jour heureux. Aujourd'hui, j'ai le goût d'apporter ma contribution à ma modeste façon pour aider le Québec dans ses défis. Au cours des prochaines années, je suis prêt à mettre toute mon énergie au service du Québec comme à celui des milliers de citoyens du monde qui ont choisi de vivre à Outremont, Côte-des-Neiges, à Montréal, au Québec, au Canada, de les rassembler, de les inclure mais aussi de leur accorder une attention particulière pour enlever les freins qui ralentissent leur pleine intégration au Québec

d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes tous des Québécois.

Robert Kennedy, Bobby Kennedy, disait: «And so I think people work out their own lives... just as long as they understand that, in the last analysis, what is important is that they give something to others and not just turn in on themselves.» Et, en citant le poète Emerson, il ajoutait: «God offers to every mind the choice between truth and repose. Take which you please — you can never have both.» Dieu offre à chacun le choix entre la recherche de vérité et le repos. Faites ce qui vous convient, vous ne pouvez avoir les deux. Les membres de cette Assemblée, députés de tous les partis, n'ont pas choisi une vie de repos. Nous voulons tous contribuer à laisser à nos enfants et aux générations à venir une société moderne qui aura su penser à eux. Je remercie mes 124 nouveaux collègues de leur accueil chaleureux. Merci.

(Applaudissements)

Le Président: Alors, je vous remercie, M. le député d'Outremont, de votre intervention et je cède maintenant la parole à M. le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron: Merci, M. le Président. Je ne saurais vous dire l'émotion que je ressens en ce moment même en me trouvant parmi vous, en cette Assemblée nationale. Une émotion très vive, et ce, pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, M. le Président, j'ai le sentiment de revenir à la maison parce que j'ai eu l'occasion de travailler à l'Assemblée nationale il y a de cela quelques années, d'abord comme stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et par la suite comme attaché politique de celui qui fut à l'époque député de Bertrand, François Beaulne. J'ai eu l'occasion, il y a maintenant plus de 12 ans, de côtoyer un certain nombre de mes actuels collègues, je pense à la chef de l'opposition, je pense à la députée de Taillon, à la députée de Marie-Victorin, à la députée de Terrebonne, au député d'Abitibi-Ouest. Mais, dans le cadre de mon travail comme stagiaire parlementaire, j'ai eu l'occasion également de côtoyer des collègues de l'autre côté de la Chambre, je pense notamment au député de Papineau, au député de Viau, à la députée de Saint-Henri. Je retrouve même en cette Chambre quelques anciens collègues de la Chambre des communes, je pense au député de Mercier, au député de Lac-Saint-Jean et même au premier ministre, avec lequel j'ai eu l'occasion de siéger à la Chambre des communes. D'ailleurs, je suis sûr que le premier ministre, si d'aventure il devait se retrouver de nouveau à la Chambre des communes, il serait d'accord avec moi pour dire qu'il se sentirait probablement de retour à la maison.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bergeron: M. le Président, vous me permettez d'adresser un certain nombre de remerciements. D'abord, dans un premier temps, je ne voudrais pas commencer sans remercier du plus profond du cœur les membres du personnel du bureau de circonscription, qui, dans des conditions difficiles, pendant plus de cinq mois,

ont tenu le fort pour continuer d'assurer les services à la population, les services auxquels la population était en droit de s'attendre. Et je pense notamment à Diane Duplin qui a fait un travail extraordinaire durant cette période.

Je veux saluer les candidats défaits à l'élection du 12 décembre dernier dans le comté de Verchères: Jean-François Lessard de l'Union des forces progressistes, Denise Graveline de l'Action démocratique du Québec, Jean Robert nouvellement du Parti libéral du Québec. Et je remercie également leurs équipes respectives. Par leur participation à ce processus électoral, ils ont donné tout son sens à cet exercice démocratique exemplaire.

Je veux saluer, remercier l'équipe de bénévoles formidables qui m'a accompagné durant cette élection, qui était dirigée de main de maître par Mme Lise Lavoie qui est avec nous aujourd'hui également.

Je veux saluer et remercier les membres de ma famille: mon père, ma mère, mon épouse Johanne, ma fille Audrée-Anne. Je les remercie de leur soutien constant, de leur affection, de leur patience.

Je remercie également mes collègues de l'Assemblée nationale pour leur accueil cordial et chaleureux. Je ne suis pas naïf au point de penser qu'il en sera toujours ainsi. J'ai déjà eu d'ailleurs l'occasion de subir les foudres du député de Rivière-du-Loup qui, pendant la campagne électorale fédérale, sur la base de prémisses erronées, m'est tombé dessus à bras raccourcis à quelques occasions. J'ai l'impression que ça va se reproduire à quelques occasions ici, en cette Chambre.

● (14 h 30) ●

D'ailleurs, il y a déjà un certain nombre de dossiers, un certain nombre de dossiers qui vont retenir notre attention, et, moi, particulièrement comme porte-parole dans le domaine de la faune et des parcs, je sais pertinemment que le gouvernement, avec le dossier d'Orford, m'a donné beaucoup de pain sur la planche. Et il peut être certain qu'il peut compter sur moi, compter sur l'opposition officielle pour faire en sorte de faire la démonstration qu'il s'agit là d'un dossier qui ne va pas dans le sens des intérêts du Québec et qui ne va pas dans le sens du développement durable. Le discours inaugural qu'on entendra d'ici quelques instants, bien on aura certainement à s'interroger sur la crédibilité de ce gouvernement qui a laissé en plan un certain nombre d'engagements qu'il avait pris lors du dernier discours inaugural. Or, ce sera intéressant d'écouter ce que le premier ministre aura à nous dire d'ici quelques instants.

Mais, par-dessus tout, par-dessus tout, j'aimerais saluer et remercier du fond du cœur les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Verchères qui, pour une cinquième fois, m'ont accordé leur confiance, et là de façon on ne peut plus déterminante. D'ailleurs, en cinq élections, je dois signaler que c'était le plus important pourcentage de votes que j'aie jamais obtenu, ce qui a été, pour moi, très réconfortant. Parce que je dois vous dire que de passer de la scène fédérale à la scène québécoise, ça a d'abord été une décision qui n'a pas été nécessairement facile. Mais je cherchais à voir si la population allait suivre, allait endosser la décision que j'avais prise, et force est de constater que la population a effectivement endossé la décision que j'avais prise de faire le saut en politique québécoise. Et j'ose espérer

qu'on ne saura jamais dire de moi que j'ai fait le sot, s-o-t, en politique québécoise.

Cela dit, M. le Président, je mesure bien l'ampleur des résultats obtenus le 12 décembre dernier dans Verchères, mais je mesure également l'ampleur des responsabilités qui vont de pair. Je mesure l'ampleur des attentes qui ont été placées en moi le 12 décembre dernier, et j'entends faire en sorte d'être à la hauteur de ces attentes qui ont été placées en moi.

M. le Président, je disais que j'ai fait un choix. Ce choix-là était déterminé par la quête du Québec vers sa souveraineté, et je suis heureux de voir que la population de Verchères a endossé cette quête, cette marche que je proposais dans le comté de Verchères, bien modestement, vers la souveraineté.

Et j'aimerais, si vous me permettez... vous me donnez l'occasion, parce que mon collègue d'Outremont a fait ici une profession de foi fédéraliste, je suis heureux de l'avoir entendu le faire, mais j'aimerais pouvoir faire de même sur la question de la souveraineté. M. le Président, le cadre fédéral actuel, tel qu'on le connaît, les gens réalisent bien qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas quand un gouvernement peine à joindre les deux bouts, peine à assurer la prestation des services de base à la population pendant qu'il y a à côté un autre gouvernement qui, à même nos taxes et nos impôts et après s'être livré à des dépenses folles, réussit malgré tout à dégager des surplus faramineux. Comme disaient les gens qu'on connaît bien, là: Rien qu'à voir on voit bien. Il y a comme quelque chose qui ne fonctionne pas dans le cadre actuel, M. le Président.

Dans le cadre fédéral actuel, on a comme seulement deux options: ou bien on veut d'un Québec lucide, et là, à ce moment-là, l'objectif, c'est de poursuivre prioritairement l'assainissement des finances publiques, notamment au remboursement de la dette, au risque de sacrifier les principes de solidarité qui constituent l'un des ciments de notre société et de laisser pour compte les plus démunis; on a par contre l'autre option, un Québec solidaire, en poursuivant la réalisation d'un projet social s'articulant autour du principe d'une répartition plus équitable de la richesse dans notre société, qui, quoique fort légitime, risque d'hypothéquer lourdement les marges de manoeuvre dont disposeront les générations futures.

M. le Président, la prochaine élection, contrairement à ce qu'affirme le premier ministre, ne donnera pas le choix aux Québécoises et Québécois entre la santé ou un référendum, entre l'éducation ou un référendum, entre la famille ou un référendum. La prochaine élection nous permettra de proposer à la population québécoise deux modèles de développement pour le Québec: le premier, sclérosé, auquel je viens de faire référence, et l'autre, emballant, porteur d'avenir, celui de la souveraineté du Québec.

M. le Président, c'est parce que je crois en la possibilité que le Québec puisse être à la fois lucide et solidaire que je plaide avec toute la force dont je suis capable en faveur de la réalisation de l'accession du Québec à sa souveraineté, et ce, le plus rapidement possible. Je vous remercie, M. le Président.

(Applaudissements)

Le Président: Je voudrais remercier le député de Verchères pour son intervention. Et je cède maintenant la parole à M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. Et permettez-moi de souhaiter la bienvenue à tous mes collègues parlementaires, à la chef de l'opposition officielle, au député de Rivière-du-Loup également, à ce qui sera bientôt une deuxième session de cette Trente-septième Législature. Et j'aurai donc l'occasion de prendre la parole dans quelques minutes, mais je me lève, aujourd'hui, pour souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux députés qui se joignent à nous et pour vous dire que vous êtes — je pense que vous le sentez sans doute — parmi les privilégiés au Québec, parmi les 125 personnes qui ont l'immense privilège de siéger ici, à l'Assemblée nationale du Québec, M. le Président. Et j'espère qu'en vous rendant ici vous avez dû vous sentir impressionnés par les lieux, comme, à tous les jours, je me sens impressionné d'être ici, et à quel point vous devez sentir aussi une nouvelle responsabilité sur vos épaules.

Je veux commencer les remarques aussi en souhaitant la bienvenue au nouveau député du comté de Verchères — je vais commencer avec lui — et lui dire qu'effectivement on a eu l'occasion de siéger ensemble à la Chambre des communes entre 1993 et 1997, 1998, en fait au moment où j'ai quitté. Je constate qu'il a quitté Ottawa mais qu'il n'est pas tout à fait arrivé ici, à l'Assemblée, si j'ai bien compris le sens de ses propos, parce qu'il nous plaide encore... il nous fait encore certains discours qu'il a sans doute dû faire à la Chambre des communes, M. le Président. On aura l'occasion de l'entendre.

Mais je dois lui reconnaître une première qualité, c'est celle d'être un homme qui a une certaine intuition. Disons qu'il l'a échappé belle parce qu'il a quitté avant le 23 janvier, avant certains de ses collègues. Et, malgré son discours, M. le Président, il a dû remarquer que, depuis son départ justement de la scène politique fédérale, il y a quand même eu quelques changements. Mais j'aurai l'occasion d'en reparler.

Je veux, en terminant, lui dire que je lui souhaite beaucoup de chance dans l'exercice de ses fonctions. Je suis convaincu qu'il va servir avec beaucoup de loyauté ses électeurs du comté de Verchères. Et je souhaite qu'il soit une source d'inspiration, une source d'inspiration, M. le Président. Le nouveau député du comté de Verchères devrait être une source d'inspiration pour son chef, André Boisclair, qui, sait-on, un jour, sera aussi candidat à une élection partielle pour venir siéger comme lui à l'Assemblée nationale du Québec.

M. le Président, je veux souhaiter la bienvenue au député du comté d'Outremont, lui dire que nous l'accueillons avec beaucoup de joie. Le député d'Outremont, M. le Président, a connu un parcours exceptionnel. Il a été un acteur important dans la société québécoise, dans la société civile. Il a servi à tous les niveaux. Ici même, en politique, il a servi sous un gouvernement du Parti québécois. Il a été aussi un acteur très important dans le secteur privé, chez Metro Richelieu. Il a été aussi à la tête du Fonds de solidarité du Québec.

Il a aussi, et il le souligne avec beaucoup de fierté, on le sent — parce que j'ai eu l'occasion de le côtoyer — il a aussi été très présent sur le plan communautaire, il a été très actif, que ce soit au niveau des fondations, sur le plan de la culture. Rappelons-nous,

M. le Président, que c'est le nouveau député du comté d'Outremont qui a rédigé la politique culturelle pour la ville de Montréal ou qui en tout cas a participé activement à sa rédaction. Il a un intérêt très grand pour l'ensemble des régions du Québec, qu'il connaît très, très bien par son expérience.

● (14 h 40) ●

Il est secondé aussi par une famille qui a une expérience des affaires publiques, il vient tout juste d'en parler. Et je veux souligner la présence aujourd'hui de son père, de son épouse, de deux de ses enfants, qui l'accompagnent pour une journée mémorable et pour une occasion importante dans la vie également de notre parti. Et je tiens à les remercier en votre nom pour leur appui, pour leur présence et pour le sacrifice qu'ils font également en appuyant le nouveau député du comté d'Outremont, M. le Président.

La population du comté d'Outremont a choisi de lui faire confiance, le 12 décembre dernier, et j'ai choisi de les suivre et de lui faire confiance, le 27 février dernier, en lui confiant d'importantes responsabilités ministérielles. Il aura donc l'occasion de servir à ce nouveau titre et de faire sa contribution à la construction non seulement de notre économie, mais de l'ensemble de la société québécoise, M. le Président.

En terminant, je veux dire au député d'Outremont et au député du comté de Verchères que, malgré tous nos débats ici, à l'Assemblée — puis on sait qu'on peut, de temps en temps, avoir des débats qui sont très corsés, des débats qui nous amènent à tenir des positions des fois qui sont vivement senties — que malgré tout cela nous sommes appelés à servir le même peuple, les mêmes citoyens et la même grande cause, celle du bien-être des Québécois et Québécoises. Bienvenue.

Le Président: Je cède maintenant la parole à Mme la chef de l'opposition officielle. Mme la chef de l'opposition officielle, la parole est à vous.

Mme Louise Harel

Mme Harel: Alors, merci, M. le Président. Nous entrons, aujourd'hui, M. le Président, dans le dernier droit d'un mandat de gouvernement dont le bilan est, à ce jour, très sévère. Cependant, nous aurons l'occasion d'y revenir. Et je voudrais saisir l'occasion pour saluer, en ce jour de rentrée, tous les parlementaires ainsi que vous-même, M. le Président, et pour nous réjouir de l'arrivée parmi nous de deux nouveaux députés.

Alors, je voudrais souhaiter la bienvenue au député de Verchères en faisant une entorse à notre règlement, M. le Président, si vous me le permettez, pour aujourd'hui seulement. Je voudrais pouvoir lui dire: Bienvenue, mon cher Stéphane, bienvenue dans ce Parlement où tu as fait tes classes d'abord comme stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et puis par la suite comme attaché politique et conseiller parlementaire du député du comté de Bertrand, alors que, quelques années plus tard, tu continuais à porter haut et fort tes convictions de transformer le Québec province en Québec pays, cette fois en tant qu'élu du Bloc québécois et maintenant en tant qu'élu du Parti québécois.

Merci, Stéphane. Tu viens de démontrer que tu es fin prêt pour livrer le combat parlementaire, avec ce discours que tu nous as présenté. Alors, tu fais ton entrée au salon bleu, porté par ton éclatante victoire lors de l'élection partielle de décembre dernier. Cette victoire témoigne de la considération, de l'estime, de la confiance que tes concitoyennes et concitoyens te portent. Cette victoire témoigne du respect et de l'intégrité que tu leur as toujours manifestés. Et cette victoire témoigne aussi de la fierté et de la fidélité de la population de Verchères à l'égard de la souveraineté du Québec.

Tes concitoyens et concitoyennes inscrivent avec constance le vrai changement, celui du pays du Québec, au cœur de leurs choix, au cœur de leur vie. Nous sommes très contents de t'accueillir, mon cher Stéphane, particulièrement du fait que ta réputation de travailleur acharné nous est parvenue. Et, comme tu seras responsable du dossier de la faune et des parcs au sein de notre équipe, nul doute que tu auras l'occasion rapidement de faire valoir tes talents parlementaires dans le cadre du combat que nous allons livrer contre cette décision absurde de privatiser une partie du territoire du parc national d'Orford.

Alors, en terminant, je voudrais dire au député de Verchères, comme le disais si bien son prédécesseur et ami, Bernard Landry: Cette terre de patriotes que tu représentes maintenant aura la chance de compter sur un député dévoué et attentif à ses concitoyens et à sa patrie. Merci, Stéphane.

Alors, M. le Président, vous allez me permettre de souhaiter la bienvenue au nouveau député d'Outremont en faisant la même entorse à notre règlement. Et je voudrais pouvoir t'accueillir au nom de l'opposition officielle en lui disant: Bienvenue, mon cher Raymond. Je voudrais également saluer son père, André, que j'ai eu l'occasion de croiser à quelques reprises, son épouse, Micheline, et ses grands enfants.

Alors, M. le Président, on le sait, beaucoup de travail attend le nouveau ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il est évident que cette responsabilité n'est pas de tout repos au sein du gouvernement — le député d'Outremont est le troisième ministre en trois ans à occuper cette fonction ministérielle — d'autant que l'année 2005 aura été catastrophique pour le secteur manufacturier québécois: 33 000 pertes d'emploi dans les industries du textile, du vêtement, du meuble et du bois. Toujours en 2005, la création d'emplois aura été anémique: 16 % seulement du total des emplois créés au Canada, une situation que le Québec n'avait pas connue depuis une décennie, avec en plus des investissements privés en recul dans les entreprises québécoises, situation jugée fort inquiétante pour 2006. Le nouveau ministre aura donc beaucoup de pain sur la planche.

Et l'opposition officielle se réjouit que le député d'Outremont veuille développer de façon maximale le potentiel hydroélectrique de la Baie-James et maintenir des bas tarifs d'électricité pour attirer les investisseurs étrangers, comme il l'a lui-même mentionné récemment à la presse. Évidemment, il lui faudra prendre en haute considération le respect de l'entente historique signée par le gouvernement précédent et la nation crie. L'entente de la «Paix des Braves» est seule capable d'assurer un

développement durable et harmonieux dans le Grand Nord québécois, d'autant que l'Assemblée des premières nations se considère — et je les cite — «au bout du rouleau après deux années de tergiversations du gouvernement».

Dans ce contexte de défis importants, je lui souhaite la meilleure des chances dans cette belle aventure qui commence aujourd'hui. Nul doute que son expérience dans les milieux d'affaires, y compris comme président-directeur général du Fonds de solidarité de la FTQ, où il fut notamment et jusqu'à l'automne 2001 directement responsable de l'implication du Fonds de solidarité dans le projet Gaspésia, nul doute que cette expérience lui permettra d'aider son gouvernement à sortir de la léthargie économique dans laquelle il s'est enfoncé. Bonne chance, M. le député, M. le ministre, beaucoup de défis vous attendent.

Le Président: Je cède maintenant la parole à M. le député de Rivière-du-Loup.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Merci, M. le Président. Je veux à mon tour souhaiter la plus cordiale bienvenue à deux nouveaux collègues qui entrent dans notre Assemblée. Je veux d'abord remercier les candidats de tous les partis qui ont porté les couleurs de leur formation lors de ces élections partielles, qui ont porté, chacun à leur façon, les messages qui leur tenaient à cœur: Mme Raya Mileva, dans Outremont, une jeune femme pleine de talent qui a porté les couleurs de l'ADQ en particulier et Mme Denise Graveline, qui avait une expérience du monde municipal, qui a fait une belle campagne dans le comté de Verchères.

Je veux donc d'abord souhaiter la bienvenue au nouveau député de Verchères. Il est peut-être certainement intéressant de voir arriver comme un élu quelqu'un qui était un stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Je pense que c'est une fondation à laquelle l'ensemble des parlementaires ont, de toutes sortes de façons, contribué, à laquelle on croit à ses activités. Et, je veux dire, aujourd'hui même, dans notre équipe parlementaire, il y a un stagiaire de la fondation qui en est à sa première journée, qui arrive. Et je pense que, pour tous ceux qui... tous les jeunes qui étudient dans les champs connexes aux activités politiques, qui voient la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, d'en voir un des anciens qui aujourd'hui vient siéger parmi les 125 élus sur les banquettes de l'Assemblée nationale, c'est fort heureux. Je pense aussi que le nouveau député de Verchères a cet avantage, en tant que personne — moi, qui crois au débat parlementaire — il a l'expérience d'un autre Parlement dont il pourra certainement nous faire bénéficier.

Les attentes sont évidemment grandes. D'aucuns ont souligné l'ampleur de sa victoire électorale. On doit tous la noter en pourcentage. Il a surpassé son prédécesseur qui avait été premier ministre. Donc, dans un mois qui était particulièrement favorable, semble-t-il, à son parti, il a fracassé tous les records. Mais les attentes de sa population sont évidemment aussi grandes que les résultats qu'il a obtenus. Et je lui souhaite la meilleure des chances pour répondre à ces attentes de la population.

● (14 h 50) ●

Je veux souhaiter aussi la bienvenue au nouveau député d'Outremont, mais surtout au ministre responsable du Développement économique. Je partage tout à fait le point de vue de la chef de l'opposition officielle sur l'ampleur des défis qui l'attendent. Les dernières années, malgré que certaines statistiques qu'on regarde plus, comme les chiffres de chômage, qui ne sont pas si mauvais que ça, au Québec, il y a d'autres statistiques qui, elles, indiquent ce qui s'en vient, les investissements... Ça, ce sont les indicateurs qui nous annoncent qu'est-ce qu'il va arriver dans les prochaines années. Il y a quand même plusieurs de ces indicateurs-là, notamment au niveau de l'investissement, qui ne sont pas rassurants.

La situation du secteur manufacturier, dans plusieurs régions du Québec, extrêmement difficile, des pertes d'emploi par dizaines de milliers. Le secteur forestier, qui en a pris pour son rhume dans la dernière année. Dans plusieurs régions, on s'inquiète, on avait attendu des mesures d'atténuation musclées qui ne sont jamais venues. Politique de développement économique de son prédécesseur, je pense qu'il en est bien conscient qu'il n'a pas répondu aux attentes, qu'il a été largement en deçà de ce que les gens qui connaissent bien l'économie du Québec attendaient.

Et là sa plus récente déclaration sur le développement hydroélectrique. Je peux dire que là-dessus il me rejoint au plus haut point. Notre parti a fait campagne là-dessus, à la dernière élection. Et j'ai des mauvaises nouvelles pour lui parce que, malheureusement, les dernières années, au Québec, en matière de développement hydroélectrique, n'ont pas été roses. J'espère qu'il sait qu'au moment où il fait ces affirmations-là son gouvernement, son premier ministre, alors que l'ancien ministre de l'Environnement à Ottawa a bloqué d'un an le développement d'Eastmain, avec des coûts énormes pour le Québec, son premier ministre, son gouvernement n'a pas levé le petit doigt. Son nouveau ministre de l'Environnement rencontrait la nouvelle ministre de l'Environnement fédérale, ce n'était même pas à l'ordre du jour. Alors, il y a des progrès considérables... Le plus gros de l'énergie de son gouvernement, durant ce mandat, a été mis sur le projet Le Suroît, où, comme sur tant d'autres projets, ils ont reculé. Mais c'est quand même là-dessus qu'on a mis le plus gros des énergies.

Alors, je veux lui dire qu'il a tout notre support, de notre côté, pour se lancer là-dedans, il a tout notre support pour assurer que, face à tous les obstacles qu'il risque de rencontrer, il pourra remettre le Québec sur la voie de ce développement qui est si important.

Et, même si c'est ma 24e rentrée parlementaire, je ne veux pas jouer au vieux sage, M. le Président, mais, à ces deux nouveaux élus qui sont élus dans une élection partielle environ un an avant une élection générale, je veux leur assurer que ce n'est gage de rien pour ce qui vient. Une année, c'est parfois long, en politique. Merci, M. le Président.

Le Président

Le Président: Alors, j'aimerais également, en mon nom et au nom de l'équipe qui constitue la présidence, souhaiter la plus cordiale bienvenue à nos deux nouveaux collègues, Stéphane...

Des voix: ...

Le Président: ...et Raymond — Stéphane et Raymond, mais c'est la dernière fois qu'on les appelle par leur prénom — et leur assurer de notre entière collaboration. Nous savons tous que faire son entrée pour la première fois dans la salle de l'Assemblée nationale à titre de député est un événement solennel. Et il est certain que cette journée demeurera gravée dans leur mémoire comme un moment exceptionnel et inoubliable de leur vie politique. Et je vous souhaite bonne chance. Et pour vous dire que la présidence a toujours son bureau ouvert si vous avez des difficultés.

Nous allons maintenant suspendre la séance durant quelques instants afin de pouvoir accueillir Son Excellence la lieutenant-gouverneur. Je vous prierais de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à son arrivée.

(Suspension de la séance à 14 h 54)

(Reprise à 14 h 57)

Le Président: Mmes, MM. les députés, vous êtes priés de vous lever pour accueillir Son Excellence le lieutenant-gouverneur.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable Lise Thibault.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur: Alors, veuillez vous asseoir.

M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le premier ministre, Mme le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rivière-du-Loup, Mmes et MM. les ministres, Mmes, MM. les députés, distingués invités, mesdames, messieurs. Il y a pratiquement trois ans, nous entamions ici même les travaux du Parlement élu le 14 avril 2003. Nous procédions alors à l'ouverture de la première session de la Trente-septième Législature de l'Assemblée nationale. Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer le début de la deuxième session de cette même législature. Nous franchissons ainsi une nouvelle et importante étape dans le déroulement des travaux parlementaires.

Ces trois années auront été riches d'initiatives, de réalisations et d'événements de toutes sortes. Dans quelques minutes, le premier ministre présentera son discours inaugural, le bilan de ses trois années de gouvernement. Il indiquera également le programme et la vision qu'il mettra en oeuvre au cours de la prochaine session. Comme il y a trois ans, je fais le voeu que le gouvernement comme l'opposition assurent la tenue de débats empreints de toute créativité, civilité et du respect mutuel nécessaire.

Ce travail parlementaire des prochains mois va se dérouler dans une Assemblée nationale qui n'est plus exactement la même qu'il y a trois ans. Depuis avril 2003, sept députés nous ont quittés. Parmi eux, je veux citer le chef de l'opposition et ancien premier ministre, M. Bernard Landry, ainsi que des députés dont nous

avons tous apprécié la contribution, soit Marc Bellemare, André Boulerice, Yves Séguin, Christos Sirros, Russell Williams et André Boisclair. Dans ce dernier cas, je crois comprendre que le retrait de l'Assemblée nationale ne constituait pas un départ de la vie politique.

● (15 heures) ●

De nouveaux parlementaires sont venus les remplacer. Je tiens à souligner aujourd'hui la présence de six nouveaux députés, dont deux femmes, qui ont reçu la confiance de leurs électeurs depuis avril 2003. Nous pouvons donc maintenant compter sur les talents de Raymond Bachand, Stéphane Bergeron, Nicolas Girard, Yolande James, Elsie Lefebvre et Sylvain Légaré.

Malgré le temps qui fuit, la moyenne d'âge des membres de l'Assemblée nationale a ainsi diminué, et trois des parlementaires actuels ont moins de 30 ans. En ces temps de changements démographiques, je constate ainsi avec plaisir que la relève est en cours et que les jeunes viennent apporter le sang neuf qui assurera l'avenir.

Il y a trois ans, j'avais souligné l'amélioration de la place des femmes à l'Assemblée nationale. Le Québec avait alors battu des records, puisque nos concitoyens avaient élu la plus forte députation féminine dont le Québec n'ait jamais bénéficié avec 38 députées sur 125. Depuis avril 2003, la place des femmes s'est encore renforcée. Notre Parlement compte maintenant 40 femmes dont Yolande James, la première femme noire élue à l'Assemblée nationale, Elsie Lefebvre, la plus jeune élue du Québec, et Louise Harel, la première femme à occuper le poste de chef de l'opposition. Les femmes représentent pratiquement le tiers de l'Assemblée nationale. Quelques jours après la Journée internationale de la femme, cette évolution est de bon augure, même si elle est encore un peu lente à mon goût.

Comme je l'indiquais il y a trois ans, ce Parlement peut, plus que jamais, compter sur des parlementaires chevronnés et d'expérience. La cinquantaine de députés nouvellement élus en avril 2003 ont appris un métier parlementaire, avec ses exigences et les défis qu'il amène à relever. Nos doyens politiques, François Gendron et Yvon Vallières, sont plus que jamais à la tâche pour faire avancer les dossiers dont ils ont la responsabilité, qui leur tiennent à coeur. Je suis très heureuse de souligner le retour parmi nous d'Yvon Vallières, qui a su vaincre avec courage et détermination la maladie qui l'avait tenu éloigné de l'Assemblée nationale. Je veux également souligner à nos deux doyens que l'élection de plusieurs jeunes députés vient de donner une nouvelle dimension à leur longévité. Yvon Vallières a été élu pour la première fois en 1973, François Gendron siège sans discontinuer depuis 1976, à une date où les trois membres les plus jeunes de l'Assemblée nationale n'étaient pas encore de ce monde. Le 13 avril prochain, certains parmi vous souligneront un quart de siècle de vie politique: Michel Bissonnet, William Cusano, Louise Harel et Pierre Paradis. Joyeux anniversaire! Puissez-vous conserver la même passion que celle qui nous animait.

Rappelons-nous que, depuis le dernier discours inaugural, plusieurs ex-parlementaires nous ont quittés: John O'Gallagher, Frank Hanley, Gordon Atkinson, Léo Pearson, Richard B. Holden, Ernest Godbout, Lucien Cliche, Kenneth Fraser, Guy Tardif, Fabien Poulin,

Guy Lechasseur, Maurice Tessier, John Redmond Roche, Léonce Ouellet, Pierre Lorrain, Claude Filion, Michel Bourdon, Jacques Miquelon, Eric Kierans, Jean-Guy Gervais, Gérard Cadieux, Claude Ryan, George Kennedy, Paul Berthiaume, Lucien Caron, Paul-Émile Sauvageau, Albert Lemieux, John Richard Hyde et Marc Bergeron. Puissent-ils reposer en paix.

Les membres de cette Assemblée ont tous pour point commun d'avoir choisi le service public et l'intérêt général en consacrant toutes leurs énergies à obtenir et conserver la confiance de leurs électeurs pour les représenter. En cette journée de discours inaugural, il me semble important de souligner la qualité de l'engagement de chacun des membres de l'Assemblée nationale. C'est sur cette qualité qu'est fondée notre institution parlementaire, l'une des plus vieilles au monde. C'est grâce au dévouement de chacun de ces représentants que notre démocratie fonctionne et qu'elle progresse. Nous sommes fiers à juste titre de notre tradition démocratique et des institutions qui la portent. Cette fierté, nous la devons avant tout à tous ceux qui ont choisi de consacrer leurs talents à la vie parlementaire.

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, il me reste à vous souhaiter d'assumer dans les meilleures conditions les responsabilités que la population vous a confiées. Vous êtes porteurs de projets, d'espérance et de conviction. Je souhaite que la divine Providence vous éclaire et vous guide dans vos réalisations et vos accomplissements.

Le Président: Mmes, MM. les députés, vous êtes priés de vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

J'invite maintenant le premier ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette deuxième session de la Trente-septième Législature. M. le premier ministre.

Discours d'ouverture

M. Jean Charest

M. Charest: Merci. Alors, M. le Président, nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle session de la Trente-septième Législature. C'est un moment chargé de symboles mais aussi chargé de sens. Le 4 juin 2003, lors de mon premier discours inaugural, j'avais insisté sur l'importance du changement, sur la nécessité de revoir nos façons de faire, et j'ai placé le mandat du gouvernement sous le signe de la responsabilité. Comme premier gouvernement élu par les Québécois au XXI^e siècle, notre rôle est d'établir un pont nouveau entre notre manière de vivre et l'époque dans laquelle nous vivons.

Avec le recul, nous pourrions dire de cette première portion de notre mandat qu'elle aura été en bonne partie une période de reconstruction. En trois ans, nous avons réaligné les ressources et les priorités de l'État sur les besoins des citoyens. Qu'il s'agisse de santé, d'éducation, d'aide à la famille, de finances publiques, de la gouvernance de nos sociétés d'État, de nos infrastructures ou de notre richesse énergétique, nous avons,

dans tous les domaines, M. le Président, régénéré la capacité du Québec de progresser.

● (15 h 10) ●

Depuis avril 2003, nous avons recentré les actions du gouvernement sur les priorités des Québécois. Nous avons exercé un leadership indispensable pour la défense de nos intérêts au sein du Canada. Nous avons commencé à moderniser nos institutions, améliorer nos services, accélérer notre développement et à envisager notre avenir avec confiance.

In the past three years, we refocused Government priorities and resources on Quebecers' real needs. We have renewed Québec's ability to grow in all areas, in health, education, family, public finances, crown corporations, infrastructure, and energy production.

Après trois ans de reconstruction, nous avons renouvelé les assises du Québec. Nous avons réalisé une bonne partie de notre programme et nous pouvons maintenant nous tourner résolument vers demain et bâtir pour l'avenir. En inaugurant cette deuxième session de la Trente-septième Législature, nous sommes confiants. Nous sommes aussi conscients du travail qu'il reste à faire sur un chantier qui est celui de la prospérité. Il doit y avoir, sur ce chantier, M. le Président, une place pour chaque Québécois, car, sans prospérité, il n'y a pas de richesse possible, et, sans cette richesse collective, nos choix de société seront considérablement réduits.

Nous avons, comme je l'ai dit, placé notre action sous le signe de la responsabilité. Quand je parle de responsabilité, cela signifie le contraire de facilité. Quand je parle de responsabilité, je parle des exigences qu'un gouvernement doit avoir envers lui-même pour consacrer ses énergies et ses ressources aux priorités de la population. Quand je parle de responsabilité, je parle de la nécessité aussi de donner l'heure juste. Quand je parle de responsabilité, je parle de l'obligation que nous avons d'être équitables. Quand je parle de responsabilité, je parle de notre devoir de respecter la capacité de payer des contribuables et de ne pas s'endetter inutilement. Quand je parle de responsabilité, je parle aussi du courage de ne pas nous défilier de notre obligation de relever les défis immenses qui nous interpellent.

Notre histoire commune sur cette terre d'Amérique a mille fois démontré notre capacité à nous, Québécois, de s'adapter et de surmonter les difficultés. Les Québécois n'ont pas peur du changement. Nous avons préservé notre langue et notre culture alors que nous étions encerclés par une autre langue, par une autre culture. Nous avons bâti des institutions qui reflètent nos valeurs de partage, de justice et qui ont traversé le temps. Nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos créateurs ont toujours, comme autrefois, un tempérament de pionnier. Nous avons harnaché des rivières pour trouver l'énergie nécessaire à notre développement. Nous sommes capables de la même détermination pour harnacher le changement, le maîtriser et en tirer partie.

J'aimerais ici souligner le travail, le dévouement et l'engagement de tous les membres du gouvernement. Chacun de nos députés, de nos ministres assume une partie de la responsabilité dont j'ai parlé plus tôt. Chacun et chacune est conscient des défis que nous devons relever comme société. Chacun des députés et

des ministres de mon gouvernement est un Québécois engagé dans sa communauté et au service de tous les citoyens, d'ailleurs comme l'ensemble de cette Assemblée, M. le Président.

Dans cette nouvelle session de la Trente-septième Législature qui commence aujourd'hui, nous allons travailler sans relâche sur plusieurs fronts pour consolider ce que nous avons entrepris et poursuivre la voie de la prospérité. La santé, l'éducation, le développement économique, le développement durable, la gestion responsable des finances publiques vont occuper une grande partie de nos énergies comme législateurs. La défense et la promotion active des intérêts et de l'identité du Québec au sein même du Canada seront au cœur de notre action comme gouvernement. Comme depuis les trois dernières années, le niveau et la qualité de vie des Québécois seront au centre de nos préoccupations tout comme leurs priorités en tant que citoyens.

M. le Président, notre réseau de la santé est un carrefour de nos valeurs de justice, d'égalité et de solidarité. Dans ce réseau, on prévient la maladie, on prodigue des soins et on favorise la guérison. Il voit naître nos enfants. Des milliers de préposés aux bénéficiaires, de techniciens, d'infirmières, de médecins écoutent, conseillent, contribuent à la guérison des patients. Des milliers d'employés de soutien veillent à l'entretien de notre réseau de santé. Des centaines d'organismes et de groupes communautaires travaillent au bien-être des usagers de ce réseau. Il est un des lieux où s'accomplissent le plus utilement les progrès de la science et de la technologie au service de l'humain. Je profite de cette occasion pour rendre hommage et remercier tous ceux qui oeuvrent au sein de ce réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Ils accomplissent un travail remarquable et méritent notre admiration et surtout notre soutien.

Il n'y a pas de raison pour que ce système, qui exige tant d'efforts financiers de la part des contribuables et qui joue un rôle vital dans la vie des citoyens, ne devienne pas une source de fierté. Nous avons inversé la tendance à la détérioration pour améliorer solidement la tendance à l'amélioration, M. le Président, et nos engagements ont été respectés. Nous avons injecté 3 milliards de dollars d'argent neuf dans le fonctionnement du système de santé. Nous avons en plus injecté des centaines de millions afin de relever et d'améliorer les établissements du réseau de la santé. Nous avons commencé à résorber l'encombrement dans les urgences. Nous avons réduit les listes d'attente en radio-oncologie, en cardiologie et augmenté sensiblement les volumes de chirurgies prioritaires. Cela signifie moins de patients vivant avec l'angoisse de ne pas obtenir les soins auxquels ils ont droit.

Nous allons entrer dans la phase de réalisation de nouveaux centres hospitaliers universitaires qui vont donner une nouvelle impulsion à la médecine universitaire et placeront Montréal à l'avant-garde des sciences de la santé. Je veux parler bien sûr du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal, du Centre universitaire de santé McGill et du Centre hospitalier universitaire mère-enfant de Sainte-Justine. Nous allons investir dans ces fleurons de la médecine du XXI^e siècle et encourager l'excellence dans la recherche, les découvertes

et le traitement des maladies pour le bénéfice des patients du Québec. Il s'agit d'un des plus importants investissements dans le secteur de la santé en Amérique et au monde.

Nous allons également mettre en oeuvre notre politique en faveur d'un plus grand accès à des services de santé. Nous allons en cela non seulement répondre au défi que la Cour suprême du Canada nous a lancé, l'an dernier, en ce qui a trait à l'accès aux services de santé, mais également renforcer notre système. C'est parce que nous avons réuni les conditions de réussite du système de santé que nous avons pu rendre publique, il y a un mois, une proposition audacieuse sur l'amélioration de l'efficacité de notre système de santé et de services sociaux. Cette proposition vise à assurer une garantie d'accès à des services prioritaires, comme la cardiologie, la radio-oncologie, les chirurgies reliées au cancer, les chirurgies de la cataracte, de la hanche et du genou. Dans les cas plus particuliers de la cataracte, de la hanche et du genou, des chirurgies qui sont plus courantes, s'il advenait que les patients ne puissent être traités dans des délais établis avec les professionnels de la santé, ils pourront être traités dans le privé aux frais de l'État. La possibilité de recourir à une assurance privée pour certaines chirurgies et la création de cliniques privées affiliées au réseau public sont des mesures novatrices. Elles n'auraient pu voir le jour, j'insiste là-dessus, M. le Président, si nous n'avions pas restauré un système que le gouvernement précédent avait laissé à la dérive.

● (15 h 20) ●

Ces propositions, sous le leadership du ministre de la Santé et des Services sociaux, seront débattues lors d'une consultation qui aura lieu ce printemps. Et ces propositions maintiennent l'intégrité du caractère public universel de notre système tout en proposant les moyens de l'améliorer. Le statu quo, nous le savons, serait une erreur. Le financement à long terme de notre système de santé sera également au cœur de ce débat public que nous souhaitons. Le système de santé accapare 43 % des dépenses de programmes du gouvernement, et la croissance annuelle des coûts de santé dépasse le niveau de croissance des revenus de l'État. À défaut d'intervenir, ce sont les autres missions essentielles de l'État qui vont en souffrir.

Le déficit démographique et le vieillissement de la population sont des facteurs qui accroissent encore les pressions sur notre capacité financière à soutenir le rythme d'augmentation des dépenses liées à la santé. Il faut, comme nous l'avons fait pour l'accès aux soins, regarder ce problème en face, M. le Président. Le rapport Ménard, présenté dans la foulée du Forum des générations, a proposé des pistes de solution. La consultation du ministre de la Santé et des Services sociaux qui s'ouvrira en avril devrait nous permettre d'entendre d'autres groupes et d'autres individus. Nous allons consulter, nous allons écouter et nous allons décider, et ce, dans le meilleur intérêt de tous les Québécois.

Ce système de santé, auquel tout le monde fait appel un jour ou l'autre, est central dans l'échelle de nos valeurs. Il est celui qui exprime le mieux notre solidarité. Nous devons prendre la responsabilité de le doter d'un financement stable pour en assurer la pérennité.

Grâce à tous ces efforts, nous allons, M. le Président, pour tous les citoyens du Québec, entrer dans une nouvelle ère de garantie de soins. Cela fait partie de ce que nous avons changé. Progressivement mais sûrement, nous sommes capables de faire du système québécois de soins de santé un des meilleurs au monde. Ce n'est pas parce qu'on lui consacre une grande part des dépenses publiques qu'il sera le meilleur. Il sera le meilleur parce que c'est notre gouvernement qui en fait sa priorité. Il sera le meilleur parce que nous avons agi pour l'améliorer avec la collaboration des gens du réseau. Il sera le meilleur parce que c'est le choix de chacun de nous d'en faire sa priorité, M. le Président.

Enfin, j'aimerais souligner que bientôt, exactement le 31 mai prochain, le gouvernement a décidé de bannir la fumée de cigarette des lieux publics. Ce geste important fait partie intégrante des efforts de promotion d'habitudes de vie saines que le gouvernement a encouragées depuis trois ans et qu'il continuera à encourager. Les Québécois souhaitent voir arriver ce moment qui aura, nous en sommes convaincus, un impact positif dans la lutte que nous menons contre le tabagisme et ses méfaits sur la santé.

M. le Président, l'autre priorité qui est et restera la nôtre parce qu'elle est également celle des Québécois, c'est l'éducation. Le Québec d'hier s'est bâti à partir de ses richesses naturelles. Le Québec d'aujourd'hui et de demain sera celui de ses richesses humaines. Le progrès humain, économique et social, commence dans nos écoles. A la question que tout jeune devrait se poser: Est-ce que je poursuis mes études?, nous devons répondre, sans l'ombre d'une hésitation: Oui. C'est la condition d'épanouissement personnel... et à l'enrichissement collectif. C'est aussi le plus puissant moyen de lutte à la pauvreté, et notre gouvernement fera tout ce qui est nécessaire pour soutenir ce choix.

C'est une génération ambitieuse qui se trouve aujourd'hui sur les bancs de nos écoles, dans nos collèges et dans nos universités. Cette génération a son histoire. Elle a vu naître le libre-échange et la mondialisation. Elle est branchée sur l'univers avec l'Internet. Nos enfants sont les premiers enfants de ce village global. Nos jeunes sont animés par une conscience universelle, par une conscience environnementale. Ils appellent à une plus grande équité intergénérationnelle. Ils veulent faire un monde meilleur, et nous allons les aider à réussir. Nous avons investi plus de 1 milliard de dollars en trois ans dans notre réseau d'éducation. C'est plus que le gouvernement précédent en a fait en neuf ans. Nous nous étions engagés à mieux encadrer les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, nous l'avons fait. Le ministre de l'Éducation a conclu, en décembre dernier, avec les enseignants et les commissions scolaires, une entente de 100 millions de dollars sur trois ans, pour augmenter les chances de réussite de ces élèves. Grâce à cette entente, près de 1 800 professionnels seront recrutés pour appuyer la tâche des enseignants.

Nous avons, sur cette question des élèves en difficulté, largement dépassé les engagements que nous nous étions fixés en 2003. Nous avons investi dans des mesures visant l'aide aux devoirs des jeunes, et, dès septembre prochain, les élèves du primaire bénéficieront d'une heure et demie de plus d'enseignement par semaine.

Au même moment, les élèves de première année pourront désormais profiter de l'enseignement de l'anglais, et cette heure et demie d'enseignement nous permettra de faire davantage au niveau de la culture et de l'éducation physique. Ces mesures renforceront les aptitudes scolaires de nos jeunes. Elles sont un investissement dans leur réussite et dans leur avenir.

Notre réseau universitaire est aussi une source de très grande fierté. Toutes nos universités sont des carrefours de savoir, de connaissance et de recherche. C'est le lieu par excellence où germent les idées, les innovations, les entreprises et la richesse de demain. Malgré que nous ayons injecté 380 millions de dollars supplémentaires dans nos institutions universitaires depuis 2003, elles souffrent toujours d'un sous-financement. Cette question pourrait à la longue avoir des incidences importantes sur la qualité de l'enseignement.

Nous avons entrepris des démarches actives auprès du gouvernement fédéral afin qu'il rétablisse les transferts destinés au financement de l'enseignement postsecondaire et de la formation. Nous avons franchi une étape importante sur cette question, au cours d'un sommet — un sommet historique — organisé par le Conseil de la fédération, en février dernier. Tous reconnaissent l'importance cruciale d'accorder un meilleur financement à nos collèges et à nos universités. Il s'agit d'une volonté commune. Le gouvernement fédéral doit faire sa part, d'autant plus qu'en assumant ses responsabilités dans ce domaine, il agira sur sa priorité, celle de s'attaquer au règlement du déséquilibre fiscal.

M. le Président, comme premier ministre et responsable de la jeunesse, cette législature me fournira l'honneur de publier notre stratégie d'action jeunesse visant la jeunesse du Québec. Nous visons à améliorer leur santé et leur bien-être, à favoriser leur réussite éducative et leur insertion professionnelle. Nous voulons qu'ils occupent toute la place qui leur revient dans notre société.

J'ai rencontré des jeunes partout au Québec, au cours de mes tournées de consultation, en compagnie de mon adjoint parlementaire, le député de Hull. J'y ai vu une forte volonté de contribuer par leurs talents au développement de notre société. Nos orientations et nos actions dans ce domaine refléteront l'importance que nous accordons, dans ce gouvernement, à la réussite des jeunes.

M. le Président, la situation des familles du Québec va continuer d'occuper une place prépondérante dans l'action du gouvernement, au cours des mois qui viennent. Depuis le 1er janvier 2005, 1 million de familles québécoises avec enfants profitent d'un nouveau régime de soutien aux enfants qui redistribue 2 milliards de dollars par année.

En termes concrets, ça donne quoi, M. le Président? Permettez-moi de vous donner un exemple. Le soutien maximal procure plus de 3 000 \$ de plus à un couple avec deux enfants ayant un revenu de 43 000 \$. C'est 1 million de familles qui voient s'accroître leur marge de manœuvre financière.

● (15 h 30) ●

Nous allons continuer la lutte que nous avons entreprise contre la pauvreté des familles. Nous pourrions encore mieux lutter contre la pauvreté si nous intensifions nos efforts dans notre quête de la prospérité.

Nous avons soutenu les investissements pour lutter contre la précarité dans le secteur du logement et investi plus de 400 millions de dollars visant la construction de 18 600 logements sociaux. Encore là, M. le Président, c'est plus que l'engagement que nous avons pris.

Je veux maintenant vous parler d'une mesure où le Québec, où mon gouvernement a innové, a fait preuve aussi de leadership. On a établi, depuis janvier 2005, une prime au travail pour encourager les personnes à faibles et à moyens revenus à participer davantage au marché du travail. Cette prime profite à plus de 500 000 ménages.

Depuis avril 2003, en plus, pour les familles, c'est 32 000 nouvelles places en garderie qui ont vu le jour. Nous allons atteindre l'objectif que nous nous étions fixé de créer 200 000 places dans les services de garde à contribution réduite en 2006. Nous allons mettre en oeuvre la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance pour mieux soutenir les services de garde en milieu familial, faciliter la vie des parents et améliorer les règles de gouvernance des CPE et des garderies privées. Nous allons, avec le gouvernement fédéral, travailler afin de trouver une solution acceptable dans le cadre de l'entente de financement sur les services de garde.

Depuis janvier dernier, le nouveau régime d'assurance parentale est en place, un autre engagement tenu par notre gouvernement. Ce régime représente un appui aux jeunes parents qui désirent fonder une famille. Il témoigne de la valeur que nous accordons, comme société, à la cellule familiale. Voilà le chemin que nous avons ouvert, pour le bien-être des familles du Québec, depuis avril 2003. Voilà des avancées concrètes dans le domaine de la conciliation travail-famille.

M. le Président, quand je fais le bilan de l'ensemble des mesures que notre gouvernement a faites, dans ce court espace de temps, pour l'ensemble des familles du Québec, je ne pense pas que, dans l'histoire récente du Québec, il y ait un gouvernement qui en ait fait autant que le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger.

Alors, en santé, en éducation, pour les familles du Québec, nous avons fait des progrès très substantiels. Et, pour les jeunes, le travail n'est pas fini. Nous allons amender la Loi sur la protection de la jeunesse afin de mieux aider les jeunes en difficulté et appuyer les personnes qui oeuvrent auprès d'eux, également. Les jeunes vulnérables qui vivent au sein des familles en difficulté ou en foyer d'accueil doivent avoir leur chance.

En matière de justice, nous avons augmenté les seuils d'admissibilité à l'aide juridique sur une base annuelle, de janvier 2006 à janvier 2010, des seuils qui, soit dit en passant, étaient restés à peu près au même niveau où ils étaient au moment où j'étais avocat à l'aide juridique, à Sherbrooke, au début des années quatre-vingt. Ainsi, plus de Québécois à faibles revenus pourront accéder à la justice et mieux défendre leurs droits.

Nous avons adopté, en décembre, une nouvelle disposition du Code civil afin de permettre la résiliation du bail pour une victime de violence conjugale et d'agression sexuelle.

J'annonce que nous allons modifier le Code de procédure civile, en matière d'obligation alimentaire,

pour favoriser la révision du montant d'une pension alimentaire lorsque la situation le justifie.

Nous allons également proposer de nouvelles avenues pour améliorer l'aide et les services offerts aux victimes d'actes criminels.

M. le Président, nous allons intensifier nos actions pour l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes dans la société québécoise et consolider notre position de chef de file sur le continent en ce qui a trait à l'égalité juridique des femmes. La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine va déposer prochainement la nouvelle politique gouvernementale sur la condition féminine, et elle sera le reflet de notre volonté de maintenir le leadership du Québec sur cette question.

Alors, voilà: en santé, en éducation, pour les familles, pour les plus démunis, nous avons placé les malades, les jeunes, les étudiants, les parents, les citoyens en tête de nos priorités. C'est pour eux que nous gouvernons de manière responsable.

M. le Président, depuis avril 2003, l'écart du fardeau fiscal avec les Canadiens des autres provinces a été réduit de moitié. Nous avons simplifié le régime fiscal, ce qui a réduit l'impôt de plus de 2,5 millions de ménages. Nous avons introduit une nouvelle déduction de 500 \$ pour les travailleurs, qui profite à 3,1 millions de salariés et 162 000 travailleurs autonomes. Depuis 2004, nous avons indexé le régime fiscal, augmentant ainsi le revenu disponible des contribuables de 805 millions de dollars. Si nous voulons être prospères et favoriser la création de richesse, nous devons veiller à ce que les contribuables conservent une plus grande part du fruit de leur travail.

Toutes les mesures fiscales que nous avons prises permettent à un couple avec deux enfants, bénéficiant d'un revenu de 30 000 \$, de retourner dans leurs poches 3 400 \$, M. le Président. 3 400 \$, ça peut vouloir dire des vacances en famille, ça peut vouloir dire un ordinateur pour les enfants ou encore une contribution à des fonds d'études. Nous souhaiterions, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, réduire le fardeau fiscal plus rapidement; nous le ferons, et nous le ferons à un rythme qui s'accorde avec le maintien de la qualité des services publics, d'une part, et de l'équilibre budgétaire, d'autre part.

M. le Président, c'est pour l'ensemble des Québécois que nous avons entrepris une modernisation de l'État qui se poursuivra au cours de cette nouvelle législature. Nous allons compléter l'implantation du gouvernement en ligne pour mieux rejoindre les citoyens. Nous allons continuer d'alléger les structures de l'administration publique, comme la ministre responsable et présidente du Conseil du trésor a commencé à le faire. Nous pouvons à la fois améliorer la performance de l'État et réduire les dépenses partout où c'est possible.

C'est précisément pour que l'argent que les Québécois nous confient rapporte des dividendes que nous avons redéfini les règles de gouvernance de la Caisse de dépôt, le mandat de la Société générale de financement et d'Investissement Québec. Nous allons continuer de le faire pour toutes les sociétés publiques et parapubliques afin que leurs actions et leur gestion soient transparentes, intègres, responsables et performantes. Nous allons continuer d'agir et nous allons

proposer une nouvelle politique sur la gouvernance des sociétés d'État. Nous allons nous assurer que nos sociétés défendent toujours l'intérêt public et méritent en tout temps la confiance des citoyens.

M. le Président, la culture québécoise est le reflet de notre identité collective. Notre gouvernement s'est inscrit dans la tradition des gouvernements libéraux, soit celle d'être un allié précieux du milieu culturel québécois. Le rôle joué par le Québec dans l'adoption, à l'UNESCO, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles constitue sa plus grande victoire diplomatique à l'échelle internationale. Cette convention vient confirmer le rôle incontournable de l'État québécois dans le support et la promotion de sa culture. Elle témoigne également de notre volonté ferme d'affirmer partout nos responsabilités dans nos champs de compétence.

● (15 h 40) ●

Au niveau international, nous continuerons à assumer notre leadership, conjointement avec le gouvernement fédéral et avec la société civile, notamment en défendant les principes de cette convention. Nous devons travailler avec détermination et sans relâche à la faire adopter et ratifier par les autres États.

Notre gouvernement poursuivra les efforts entrepris depuis trois ans pour soutenir les créateurs québécois, notamment en se penchant sur les défis que pose l'émergence des nouvelles technologies sur les politiques culturelles. Le gouvernement du Québec poursuivra le développement du réseau des bibliothèques, plus particulièrement dans les régions. Dans un contexte de mondialisation et de nouvelles technologies, nous continuerons nos efforts pour améliorer la qualité de notre langue commune, le français.

M. le Président, sur le plan des institutions démocratiques québécoises, nous nous étions engagés à proposer un nouveau mode de scrutin incluant des modalités de proportionnelle et qui permettrait ainsi à l'Assemblée nationale de mieux refléter la volonté exprimée par nos concitoyens lors des élections. Dans la foulée de nos engagements, nous mènerons à terme cette réforme fondamentale pour l'avenir de la démocratie québécoise. Nous venons tout juste de terminer la consultation générale sur l'avant-projet de loi. Nous allons présenter aux Québécois une proposition de nature à renforcer notre régime démocratique.

M. le Président, notre gouvernement a souhaité depuis longtemps que toutes les régions du Québec prennent une plus grande part dans la création de richesse pour mieux profiter de la redistribution de cette richesse. Chacune des régions du Québec recèle un potentiel de développement. Chaque région est différente de l'autre. Chaque région a ses besoins, ses spécificités. C'est pour que les citoyens des régions ne se sentent pas aliénés par des décisions prises ailleurs, c'est-à-dire l'ancien mur-à-mur que nous imposait le gouvernement précédent, que nous avons créé la conférence régionale des élus. C'est aussi pour les rapprocher des décisions que nous avons reconfiguré le réseau de la santé partout au Québec.

Et j'aimerais vous donner un exemple, M. le Président, de comment on peut faire différemment si la volonté y est. En touchant à trois grandes priorités, celui de la santé, celui de l'éducation, celui des citoyens des

régions, notre gouvernement a favorisé la création de deux antennes de facultés de médecine en région au Québec, dans la Mauricie en particulier parce que c'est en Mauricie où il y a une des plus importantes pénuries de médecins au Québec, et, avec l'Université de Montréal, nous avons créé une antenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal en Mauricie. On n'est pas arrêtés là, M. le Président, on a fait la même chose dans la région de Saguenay en créant une antenne de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke — excellente université, en passant — à Saguenay, M. le Président. Alors, à deux endroits au Québec, notre gouvernement, par ces deux exemples, M. le Président, vous avez là la démonstration que nous sommes capables de faire mieux à la condition que nous ayons les bonnes priorités et les ressources financières pour y arriver, M. le Président.

Nous avons aussi pris nos responsabilités par rapport aux régions en donnant suite au rapport Coulombe sur la forêt. C'est aujourd'hui et non dans 20 ans que nous avons la responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent pour que l'exploitation de cette ressource soit durable. C'est aussi pour ne pas dilapider le capital des régions en ressources naturelles que nous avons courageusement pris le virage forestier. C'est pour que les régions prennent également ce virage nécessaire que nous leur avons accordé un soutien de 450 millions de dollars à ce jour. L'industrie forestière, nous le savons, traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. La crise du bois d'oeuvre, la hausse du dollar, les jugements des tribunaux, l'augmentation du prix des carburants, la concurrence internationale, l'incontournable nécessité de protéger la ressource sont des facteurs qui, conjugués les uns aux autres, débouchent sur un contexte difficile pour l'industrie et pour ceux qui en vivent. Les travailleurs, nous le savons, en souffrent. Les entreprises en arrachent. Plusieurs régions ressources, plusieurs municipalités en subissent les contrecoups. Le Québec n'est pas le seul à vivre cette situation. D'autres provinces doivent aussi y faire face. Le gouvernement du Québec a l'intention d'agir.

Un comité de travail a déjà été mis en place, et plusieurs ministres sont à pied d'oeuvre. Ce comité réunit des représentants des entreprises, des syndicats et du gouvernement. Nous pouvons tirer, de l'exploitation durable de notre forêt, de nouveaux bénéfices, nous le savons. Nous allons proposer, au cours de cette session, des mesures, dans le cadre du prochain budget, permettant une meilleure adaptation au nouveau contexte, et venir en aide aux travailleurs et à l'industrie.

Dans cet esprit, c'est également pour que les citoyens de nos régions développent leurs entreprises et leur économie que nous avons créé le Fonds d'intervention économique régional que nous appelons les FIER. On y a injecté 378 millions de dollars. Ainsi, nos régions bénéficient d'un meilleur apport en capital de risque pour appuyer le démarrage et le développement des entreprises.

Nous allons, au cours de cette session, réviser et adapter la politique des régions ressources. Elle contiendra des mesures concrètes pour favoriser le développement des industries de deuxième et de troisième transformation. Elle visera à fournir de meilleures perspectives d'avenir et de carrière en région.

Nous avons déposé une politique touristique ambitieuse. Nous allons la déployer comme un outil de diversification économique et afin que nos régions puissent mettre leurs attraits respectifs en valeur et en tirent une source de développement économique, social et culturel.

Les régions du Québec présentent une vitalité et un dynamisme qui sont autant d'ingrédients pour notre réussite et notre prospérité, M. le Président. Et ce qu'il faut retenir des actions de notre gouvernement, que ce soit dans le domaine encore de la santé, de l'éducation, la conférence régionale des élus, la création des fonds FIER pour que les citoyens des régions puissent avoir les deux mains sur les outils qui déterminent leur propre développement, pas ici, à Québec, mais eux, ce que je retiens, c'est que notre gouvernement fait confiance à la population des régions, M. le Président.

Nous allons favoriser le dialogue et les ententes avec les populations autochtones qui veulent apporter leur contribution au développement du Québec tout en améliorant leurs propres conditions de vie. Nous sommes à élaborer une politique de consultation des nations autochtones qui tiendra compte des obligations juridiques que nous devons remplir. Le ministre délégué aux Affaires autochtones déposera cet important projet dans les mois à venir.

Nous venons par ailleurs de nommer un nouveau négociateur en chef dans le processus des négociations globales avec plusieurs communautés innues. Il s'agit d'un signal clair de notre engagement à poursuivre et à mener à bien les négociations vers un traité avec les Innus. Pour notre part, ce traité sera négocié dans un esprit d'ouverture, en respectant les droits des uns et des autres. Les négociations... et la négociation sera toujours préférable à l'affrontement judiciaire.

Cette année, nous tiendrons, à Mashteuiatsh — Mashteuiatsh, là où se trouve le chef Gilbert Dominique, qui, je crois, est avec nous aujourd'hui — un forum sur le développement économique et social des premières nations. J'y serai. Nous travaillerons dans le contexte d'un avenir commun.

M. le Président, le secteur agricole du Québec joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des Québécois. Notre gouvernement l'a reconnu par ses actions depuis trois ans. Nous avons réglé l'épineuse question des taxes foncières en milieu agricole. Nous avons levé le moratoire sur la production porcine, en recherchant une cohabitation harmonieuse entre les producteurs et les populations. Nous allons reconnaître dans la loi l'apport économique de la production agricole artisanale par la reconnaissance des appellations contrôlées et les termes valorisants. Voilà ce qui va devenir, M. le Président, une signature pour le Québec, car nous allons être les premiers en Amérique du Nord à faire une telle loi qui encore une fois vise les populations des régions du Québec, M. le Président.

● (15 h 50) ●

C'est un secteur qui est soumis à de fortes pressions environnementales et qui doit relever de nombreux défis liés à sa gestion, à ses modes de production et à la relève nécessaire pour lui conserver son dynamisme. Il est souvent aux prises avec des problèmes sérieux aussi liés à la santé animale. Ce sont des

questions pour lesquelles, en concertation avec le milieu, nous proposerons de nouvelles avenues. Nous allons poursuivre notre accompagnement de ce secteur vital pour notre économie par le biais des programmes de sécurité de revenu et d'appui au développement avec La Financière agricole.

Les producteurs, M. le Président, m'ont demandé de continuer à défendre la gestion de l'offre. En fait, le 3 mars dernier, j'étais avec mon collègue député de Richmond, ministre de l'Agriculture et ministre des Pêcheries et de l'Alimentation, à Warwick, chez la famille Pépin, pour visiter leur production agricole. Par la suite, nous sommes allés, à Tingwick, visiter la famille Roux, qui sont propriétaires d'une des plus grosses productions... d'une des plus grosses fermes laitières, M. le Président, au Canada. Par la suite, nous sommes allés chez la famille Laurens, qui ont une production ovine à Sainte-Clotilde. M. Pépin m'a demandé, lors de la visite à Warwick, si j'allais défendre la gestion de l'offre et si j'allais interpellier le premier ministre du Canada — le nouveau premier ministre — Stephen Harper. Six jours plus tard, je rencontrais M. Harper, et, dans le haut de ma liste, M. le Président...

Une voix: ...

M. Charest: ...dans le haut de ma liste — à moi, pas la vôtre — il y avait la question de la défense de la gestion de l'offre.

M. le Président, au cours de cette législature, notre action va viser également à consolider la place de notre capitale nationale et de sa grande région dans l'économie du Québec. Depuis avril 2003, nous avons injecté près de 850 millions de dollars dans la grande région de la Capitale-Nationale, de l'argent qui a servi à moderniser les infrastructures, à améliorer les services de santé ou encore à rehausser une offre touristique déjà unique en Amérique du Nord. Nous avons appuyé le développement des activités culturelles par des ententes et des investissements avec la ville ou avec des organismes voués à la culture. Nous allons, par de nouvelles mesures, continuer d'encourager les nouveaux investissements, les nouvelles entreprises.

Nous allons favoriser les projets de recherche, à Québec et dans sa grande région, parce qu'il s'agit d'un terreau fertile à l'éclosion d'une nouvelle économie, au centre duquel se trouve l'Université Laval. Nous allons le faire comme nous l'avons fait pour l'implantation d'Ubisoft ou encore pour le Centre international de recherche en neurophotonique de l'Université Laval.

Nous allons travailler étroitement avec le gouvernement fédéral pour faire avancer le dossier de l'agrandissement de l'aéroport de Québec.

Notre capitale nationale est une ville résolument tournée vers l'avenir, mais c'est également un joyau de notre patrimoine historique. Mon gouvernement va continuer d'être un partenaire actif de la ville et des organisateurs de Québec 2008 pour que son 400^e anniversaire soit à la hauteur de ce grand rendez-vous avec notre histoire et avec le monde. Nous avons engagé une somme de 110 millions de dollars, dont une grande partie servira à doter Québec d'infrastructures qui survivront longtemps à cet événement et une autre partie à célébrer comme il se doit la naissance de notre nation.

Le gouvernement va continuer les préparatifs du Sommet de la Francophonie que Québec accueillera dans toute la fierté de son 400e anniversaire.

M. le Président, nous l'avons dit, notre projet commun, c'est l'atteinte d'une prospérité encore plus florissante. Pour y arriver, nous devons également nous tourner vers notre métropole. Montréal est la porte d'entrée du Québec. Elle se mesure aux autres grandes villes canadiennes et même aux autres grandes villes du monde. Montréal a plus que sa part de défis à relever comme métropole. Montréal n'est pas en compétition avec la ville de Québec. Elle est en concurrence avec Boston, New York, Toronto. La prospérité que nous voulons atteindre pour le Québec est une ambition partagée par Montréal, et la prospérité du Québec passe également par la vitalité de Montréal. Montréal a été au centre de l'entente historique conclue avec les municipalités sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Elle disposera d'une somme de 290 millions de dollars pour renouveler ses infrastructures municipales et de plus de 300 millions de dollars pour le transport en commun. Nous avons renforcé notre métropole et nous allons continuer de le faire.

Nous allons la doter d'une voie de contournement avec l'autoroute 30 qui rendra son propre réseau routier plus efficace pour son économie. Nous allons accélérer son désengorgement grâce à l'autoroute 25 et par la réfection de la rue Notre-Dame. Nous allons d'un autre côté continuer d'investir dans le transport en commun en inaugurant le métro de Laval et en procédant au renouvellement du matériel roulant de l'ensemble du métro de Montréal. J'aurai prochainement l'occasion de faire une annonce importante sur un autre projet majeur dans le secteur du transport en commun à Montréal.

Et rappelons-nous, M. le Président, que nous allons doter Montréal d'un centre d'excellence de niveau international en santé et en médecine avec le CHUM, le CUSM et le Centre mère-enfant de Sainte-Justine. Nous allons continuer de soutenir le développement des industries stratégiques qui procurent à Montréal des emplois de haut niveau. Ce sera le cas dans le secteur aérospatial et dans celui des technologies de l'information, entre autres. Et nous allons tout mettre en oeuvre pour conclure avec Montréal, comme nous le ferons avec l'ensemble des municipalités du Québec, un pacte fiscal équitable et au bénéfice de tous les citoyens des villes.

M. le Président, vous avez dû remarquer, il y a un fil conducteur dans toutes les décisions de ce gouvernement. Ce fil conducteur, c'est la recherche de la prospérité. Ce n'était pas l'objectif poursuivi par le gouvernement précédent, on le sait, il le confirme. Si la prospérité pouvait découler d'une loi, cette loi serait sans doute la première que j'inscrirais au nom de cette législature. Mais on n'est pas le parti qui croit à la baguette magique, M. le Président. La prospérité naît de la mise en commun patiente de nos efforts. Le rôle d'un gouvernement dans la création de richesse, consiste à réunir les conditions pour que puisse s'épanouir une économie qui sera créatrice de richesse.

Nous mettrons, dans les travaux de cette deuxième session de cette Trente-septième Législature, toute la volonté dont nous sommes capables au service

du développement économique et de la création d'emplois. Nous avons, depuis avril 2003, préparé le terrain pour que nos entreprises puissent véritablement prospérer. Nous allons tout mettre en oeuvre pour atteindre les 28 cibles que nous nous sommes fixées dans notre stratégie de développement économique qui vise, entre autres, à créer 1 000 nouvelles entreprises d'ici 2010.

Les entreprises du Québec, particulièrement les entreprises manufacturières, traversent une période difficile. Nos entreprises se mesurent à des entreprises du Brésil, de la Chine ou de l'Inde, et tous les pays développés veulent remporter cette compétition pour accéder à de nouveaux marchés. Notre secteur manufacturier fait face à une recrudescence de la compétitivité sur le plan international. Il doit évoluer dans un environnement de plus en plus mondialisé et affronter l'appréciation sensible de notre devise et la hausse des coûts de l'énergie. Dans ce contexte, notre gouvernement doit poursuivre ce qu'il a entrepris en proposant aux entreprises un régime fiscal plus compétitif, en encourageant l'innovation et la productivité par le renouvellement des équipements de production. Le prochain budget contiendra des mesures à cet effet.

● (16 heures) ●

Nous avons déjà dressé la table. Nous avons réduit de 50 % la taxe sur le capital pour les PME. Nous avons adopté des mesures qui ont fait progresser de 12 %, en 2005, les investissements en capital de risque au Québec. Nous avons réduit la bureaucratie pour mieux servir les entreprises en ramenant de 162 à 10 les programmes qui leur sont destinés. Voilà ce qu'on appelle moderniser l'État.

Nous allons continuer à appuyer les secteurs structurants de l'économie comme l'aéronautique, la biopharmaceutique, les technologies de l'information, le multimédia et le secteur financier. Nous allons continuer d'encourager nos entreprises à investir en poursuivant la réduction de la taxe sur le capital. Nous allons redoubler d'ardeur pour stimuler les investissements et appuyer la recherche et le développement.

Nous allons investir près de 4 milliards sur trois ans dans un réseau routier depuis trop longtemps négligé et dont la réfection fera mieux rouler notre économie et appuiera encore une fois le développement de nos régions, M. le Président.

Nous avons commencé à inviter l'entreprise privée à associer son expertise à celle du secteur public dans la réalisation de projets en partenariat public-privé dans le but d'innover dans nos façons de faire et surtout de mieux faire. Il n'y a aucune raison pour que nos sociétés de génie-conseil et nos institutions financières aillent investir et prendre des risques dans des PPP à l'étranger et ne fassent pas la même chose chez nous.

Nous allons poursuivre nos efforts d'accompagnement des entreprises dans un contexte de mondialisation, comme nous l'avons fait en Chine et plus récemment en Inde. Dans ce monde en changement, l'émergence de nouvelles forces économiques comme la Chine, l'Inde ou le Brésil représente de nouveaux marchés. Ces nouvelles économies sont en mesure d'offrir des débouchés qui contribueront à notre enrichissement et au rayonnement de notre savoir, celle de nos entreprises et de nos produits. Nous allons déposer,

au cours de cette session, une nouvelle politique d'affaires internationales, M. le Président, qui reflétera ces nouvelles priorités. Nous allons renforcer notre action et notre présence dans les régions du monde où nos entreprises sont les plus susceptibles d'effectuer des percées.

Nous allons prendre des mesures pour aider les entreprises à disposer d'une main-d'œuvre compétente et combattre les effets du vieillissement de la population sur notre économie. C'est ainsi que nous encouragerons les retraites progressives pour ceux et celles qui désirent rester plus longtemps sur le marché du travail. Nous allons également faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Nous allons renforcer notre Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre qui a fait récemment l'objet d'une vaste consultation. Nous le ferons dans le but d'améliorer le niveau de qualification de notre main-d'œuvre. Nous le ferons en collaboration avec nos partenaires syndicaux et patronaux. Dans la seule région de la Capitale-Nationale, c'est près de 50 000 emplois qu'on aura le plus grand mal à combler d'ici 2010, faute de candidats. Il y a, M. le Président, dans cette question de la qualification de la main-d'œuvre, un enjeu d'une importance cruciale pour le Québec.

Depuis avril 2003, le taux de chômage a glissé pour se maintenir autour de son niveau plancher depuis 30 ans. Jamais il n'y a eu autant de Québécois au travail. Nous faisons toutefois face à un nouveau défi bien contemporain: c'est le visage du chômage qui change. Une bonne partie du chômage est également causée par le manque de qualification pour remplir un très grand nombre d'emplois. Voilà un paradoxe: pendant que des travailleurs sont mis à pied dans des secteurs traditionnels de notre économie, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée viennent freiner la croissance de certains secteurs qui sont en émergence. Nous devons donc agir avec détermination et de manière concertée avec les maisons d'enseignement professionnel et technique, les entreprises, avec les syndicats, avec les groupes qui aident les personnes à entrer dans le marché du travail afin de pouvoir rediriger ces travailleurs mis à pied vers les domaines en émergence.

La requalification des travailleurs mis à pied sera donc une priorité, mais nous devons aussi agir afin de prévenir les mises à pied, c'est-à-dire que nous devons déployer de nouveaux outils en association avec les partenaires du monde du travail pour accentuer les efforts de développement des compétences en entreprise et la formation continue.

Cette vaste question de la qualification de la main-d'œuvre m'amène à traiter d'une question qui est beaucoup plus délicate. Dans notre Québec de 2006, le taux de chômage chez les populations immigrantes est 50 % plus élevé que chez la moyenne des Québécois, et ce, indépendamment de leur niveau d'instruction. Comment ne pas ressentir un malaise devant cette situation? L'immigration contribue, pour les deux tiers, à l'augmentation de la population active du Québec, mais elle doit également contribuer davantage à notre enrichissement collectif.

Le 6 mars dernier, en compagnie de la députée de Nelligan et du député de Jacques-Cartier, ministre

des Affaires autochtones, j'ai eu l'occasion de visiter une école qui s'appelle Place Cartier. J'ai rencontré une personne qui m'a raconté une histoire qui illustre en quelque sorte le parcours de plusieurs Québécois immigrants qui sont venus au Québec: un individu d'origine libanaise venu ici, qui a choisi le Québec, qui arrive comme professeur de mathématiques mais à qui on ne reconnaît pas les compétences. Il est retourné à cette école qui s'appelle Place Cartier, qui reçoit des adultes, qui reçoit des jeunes qui, pour toutes sortes de raisons, cherchent un lieu de formation qui est différente, plus adaptée à leurs besoins. Il est retourné à cette école finir sa formation au niveau secondaire pour poursuivre ses études au niveau postsecondaire, et ce même Québécois d'origine libanaise, prof de maths dans son pays, est aujourd'hui prof de maths à l'école Place Cartier et enseigne à d'autres citoyens du Québec. Je tiens à dire à ceux et celles qui nous ont accueillis à cette école, à la direction, aux profs à quel point j'ai été impressionné par le travail qu'ils accomplissent.

This exceptional school hosts adults who return to school in all sorts of circumstances. In fact, I'll never forget this day because, in a rare moment, I met a daughter and a mother who study side by side, and a few minutes later, I met a mother and a son who teach side by side in the same school. I want to thank them for hosting me, and for offering me an unforgettable experience, and for giving me faith in those who teach in our schools and help others.

Au cours de cette législature, nous allons aussi poser les gestes nécessaires dans le but de reconnaître la formation et les diplômes donc des personnes formées à l'étranger. Nous allons à cet effet déposer un projet de loi modifiant le Code des professions et nous allons nous attaquer résolument à cet enjeu, parce qu'on a trop attendu au Québec pour justement faire une place à ceux et celles qui viennent ici, avec nous, construire le Québec.

Nous pourrions ainsi mieux intégrer nos immigrants. Nous pourrions mieux bénéficier de la compétence des personnes qui sont des ponts tendus vers le reste du monde et qui veulent, il faut le dire, participer, participer non seulement à la création de richesse, mais participer à cette société, participer à leur terre d'accueil.

M. le Président, les bénéfices du développement économique, si nécessaires au développement social, seraient vite anéantis si ce développement se faisait au prix de la détérioration de notre environnement. Nous voyons, grâce au débat qui entoure la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, comment il est difficile, après des années d'insouciance, de réparer les pots cassés. Comme gouvernement, nous avons le devoir et encore une fois la responsabilité de préserver nos ressources, de protéger notre environnement et même d'aller plus loin, évidemment de l'assainir.

● (16 h 10) ●

Nous allons, au cours de cette session, débattre du projet de loi sur le développement durable. Cette politique qui fait l'objet d'une vaste consultation traduira la volonté du gouvernement de répondre concrètement au vœu de la population de réconcilier le développement économique avec la préservation de notre environnement.

Un volet majeur de cette politique sera consacré aux moyens que nous mettrons en oeuvre pour lutter contre les gaz à effet de serre. Le Québec devrait jouer dans ce domaine un rôle de premier plan sur la scène canadienne. Nous pouvons innover par des processus de fabrication plus respectueux de l'environnement. Nous encouragerons les initiatives dans ce sens. Nous pouvons développer le Québec en étant moins énergivores et moins pollueurs. Nous pouvons créer de nouveaux emplois grâce à des pratiques industrielles et commerciales qui sont respectueuses de l'environnement. Nous avons déjà les moyens d'être les leaders dans ce domaine.

J'aimerais ici, M. le Président, vous faire part d'un sujet de préoccupation. Je souhaite que le Québec ne tombe pas dans le piège qui consiste à opposer le développement économique au développement durable. Qui sortirait gagnant d'une bataille entre ces deux nécessités qui sont en harmonie, qui ne sont pas en contradiction une avec l'autre?

Un aspect important du rôle du gouvernement dans ce domaine revient à réconcilier parfois deux visions qui doivent être complémentaires. Notre gouvernement s'affirmera sur cette question en proposant une approche dans laquelle progrès économique et progrès environnemental se conjugueront pour le bien-être des générations actuelles et futures.

M. le Président, le transport en commun peut non seulement soutenir l'activité économique des centres urbains, mais il est également un moyen efficace de réduire la congestion de nos villes tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre. Plusieurs projets impliquant divers modes de transport collectif sont à l'étude. Certains seront annoncés sous peu. Nous collaborerons avec les villes sur les moyens à mettre en oeuvre pour inciter les citoyens à recourir davantage au transport en commun comme alternative à l'utilisation de la voiture. Enfin, le gouvernement établira un nouveau cadre financier pour le transport en commun.

M. le Président, notre puissance hydroélectrique représente un formidable atout dans une politique justement de développement durable. C'est notre pétrole et c'est notre énergie propre et renouvelable. Elle représente un des principaux rouages de notre économie. Alors que nos prédécesseurs avaient littéralement coupé le courant du développement hydroélectrique, notre gouvernement l'a rétabli.

Chez nous, chez nous, le courant... Le moins qu'on puisse dire, c'est que le courant est constant. Je suis fier de rappeler que c'est un gouvernement libéral qui, au début des années soixante, a doté le Québec de cette extraordinaire source d'énergie. Je suis encore plus fier d'affirmer que c'est encore un gouvernement libéral qui, à l'aube du XXI^e siècle, va ouvrir, à l'ère de Kyoto... aura relancé les projets hydroélectriques. C'est notre richesse et c'est notre prospérité qui en dépendent.

Nous nous demandons encore comment, sous l'ancien gouvernement, le plus important producteur d'énergie hydroélectrique sur le continent a pu devenir un importateur de cette ressource. Comment a-t-on pu compromettre notre sécurité énergétique? Mais, comme en santé, comme en éducation, nous avons inversé cette tendance au désinvestissement dans un secteur qui revêt une importance fondamentale pour les Québécois et pour leur avenir.

Depuis avril 2003, plus de 18 000 personnes s'emploient à la construction d'équipements hydro-électriques à Mercier, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Coeurs, Chute-Allard. C'est des milliers de mégawatts de plus d'énergie propre et renouvelable. Il s'agit d'un investissement de 4,5 milliards de dollars.

Je vois la députée de Rosemont qui dit: C'est nos projets. Si ça l'était, pourquoi vous ne les avez pas faits?

Un investissement équivalent en est à la phase d'évaluation environnementale pour le projet Eastmain-1-A—Rupert. Ce chantier fournira du travail à plus de 25 000 personnes et, une fois complété, il ajoutera 900 MW au patrimoine énergétique du Québec.

Après l'énergie de l'eau, le gouvernement a décidé de diversifier son portefeuille énergétique avec le vent. La percée majeure que nous encourageons dans l'énergie éolienne génère une industrie nouvelle dont l'expertise et les retombées profiteront grandement à plusieurs de nos régions.

Et, si j'avais à penser à un seul exemple, il me revient l'exemple de la ville de Matane et le comté de Matane, fièrement représenté par la députée de Matane. S'il y a un comté, dans une région, qui a vécu et qui, aujourd'hui, reçoit les bénéfices de cette nouvelle politique, entre autres, en plus des autres politiques, que ce soit la création d'un centre canadien de valorisation du diamant, faite par le député de Louis-Hébert, que ce soit encore Ubisoft, au collège de Matane, vous avez là un exemple de ce qu'on a fait non seulement pour l'énergie, non seulement pour l'environnement, mais également, encore une fois, pour les citoyens des régions du Québec.

Au terme des projets en cours, c'est plus de 3 500 MW d'énergie propre et renouvelable que nous aurons tirés du vent. C'est assez d'énergie pour alimenter la ville de Laval en continu. Nous avons, je tiens à l'affirmer... notre gouvernement a l'ambition de devenir un exportateur net d'énergie propre et renouvelable, en tout temps, chez nos voisins qui en ont besoin. Et nous avons l'intention de nous servir de cette ressource extraordinaire que nous avons au Québec pour nous enrichir, pour payer des programmes sociaux, pour construire le Québec, et on ne sera pas gênés, M. le Président, de vendre de l'énergie à nos voisins.

Le ministre des Ressources naturelles rendra publique, dans quelques semaines, la nouvelle stratégie énergétique du Québec. Notre politique énergétique sera la tête de pont du développement durable du Québec. Notre stratégie énergétique ouvrira la voie que nous proposons aux Québécois pour les 10 prochaines années et elle abordera toutes les formes d'énergie ainsi que leur utilisation dans un contexte toujours de développement durable. Nous allons devenir le leader et le premier investisseur nord-américain dans les énergies renouvelables. Toutes les régions du Québec vont profiter de ce levier économique, et les régions ressources seront des partenaires directs de nos investissements dans ces énergies.

M. le Président, si nous avons une préoccupation centrale pour notre prospérité, nous en avons une non moins cruciale pour nos finances publiques. Depuis avril 2003, nous avons géré les finances publiques de façon rigoureuse. Nous avons présenté et

suivi une politique de rémunération fondée sur la capacité de payer des contribuables.

Dans les mois qui viennent, cette approche rigoureuse nous permet d'entrevoir le règlement de la question de l'équité salariale. Le gouvernement et tous les partis dans cette Assemblée ont souscrit, par une loi, au principe de l'équité salariale, qui rejoint celui de l'égalité entre les femmes et les hommes au travail. Plus de 235 000 employés de l'État, principalement des femmes, attendent les correctifs salariaux qui viendront concrétiser dans les faits le principe de l'équité salariale. Grâce à une gestion rigoureuse, le gouvernement a prévu les sommes nécessaires au règlement de l'équité salariale. Cela représente des centaines de millions de dollars. Nous souhaitons que nos partenaires syndicaux manifestent la même volonté d'en arriver à un règlement dans les prochains mois, car que vaudrait un principe dont on repousserait toujours l'application?

● (16 h 20) ●

Depuis 2003, nous avons ramené la moyenne des dépenses publiques aussi à 3,6 %, alors que, de 1998 à 2003, elle se situait à 4,8 %. Nous l'avons fait en maintenant les services. L'équilibre des finances publiques demeure toutefois fragile.

M. le Président, notre gouvernement a plusieurs fois réitéré l'importance de relever les principaux défis qui confrontent notre société. Dans quelques années, le vieillissement de la population, combiné à un faible taux de natalité, aura des répercussions importantes sur les finances publiques. Moins de travailleurs devront assumer le coût de services destinés à un plus grand nombre de personnes, qui, eux, ne seront plus en âge de travailler. Compte tenu de ce déficit démographique, la question des finances publiques commande une attention immédiate. Dans cette perspective, le montant de 117 milliards de dollars de la dette publique du Québec est préoccupant. Si rien n'est fait pour l'endiguer, la spirale de la dette finira par menacer notre richesse, limiter nos choix, et compromettre nos programmes et nos services.

Je reviens encore sur le mot «responsabilité», car il pèse de tout son poids et prend tout son sens pour le gouvernement, lorsqu'on aborde la question de la dette. Déjà, le service de la dette occupe le troisième poste budgétaire du gouvernement, après la santé et l'éducation. Je le rappelle, cela représente 7,5 milliards de dollars, qui, dans le dernier budget et dans le prochain budget, serviront à payer les intérêts de cette dette. Ça veut dire aussi 7,5 milliards de dollars qui ne peuvent être affectés à l'éducation, à la santé, aux services de garde, à la lutte contre la pauvreté et à bien d'autres engagements de l'État.

Le ministre des Finances a tenu des consultations prébudgétaires, et cette question de la dette — on le voit en le regardant — occupe une large part de sa réflexion. Le gouvernement est sensible aux appels de ceux qui nous pressent d'agir sur cette question afin d'éviter que le poids de la dette ne finisse par provoquer une crise réelle et sérieuse des finances publiques.

Et j'ai noté, M. le Président, que, parmi ceux qui nous ont pressés, il y a une coalition de jeunes, qui se sont formés, de jeunes issus de toutes les formations politiques, chez nous, Parti libéral du Québec, des jeunes du Parti québécois, qui ont interpellé le gouvernement

dans cette coalition, sur la question de la dette publique, des jeunes de l'ADQ, des jeunes de tous les milieux, M. le Président.

Le président du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amours, voit la dette comme une obligation collective et presse le gouvernement d'agir. L'ancien premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, et son groupe de réflexion *Pour un Québec lucide* ont avancé des propositions intéressantes sur diverses façons de s'attaquer au problème de la dette; plusieurs économistes vont aussi dans le même sens. Les jeunes de tous les horizons qui sentent ce rouleau compresseur de la dette menacer leur avenir prient le gouvernement de prendre ses responsabilités; c'est l'appel qu'ils nous ont fait.

Cette menace place les jeunes dans la perspective de vivre moins bien que leurs parents, et notre gouvernement refuse d'envisager cette perspective. Comme premier ministre et comme père de famille, je rejette l'idée que les jeunes d'aujourd'hui, de demain, puissent vivre moins bien que leurs parents. Il n'existe malheureusement pas de clause dérogatoire qui pourrait nous soustraire à notre responsabilité à l'égard de la dette. Pensons-y pas, ça n'existe pas. La question de la dette nous fournit à tous l'occasion de faire preuve d'une véritable solidarité.

J'annonce donc que mon gouvernement déposera en cette Chambre un projet de loi qui contiendra des dispositions engageant le Québec dans un processus de contrôle et de réduction de la dette. Notre gouvernement proposera, entre autres, la création d'un fonds des générations dont le seul objectif sera de réduire ce fardeau trop lourd à porter pour les générations futures.

Encore une fois, M. le Président, cette loi peut enfin être envisagée parce que nous avons procédé, depuis trois ans, à une gestion rigoureuse des finances publiques. C'est une histoire qui se répète: dans le domaine de la santé, on peut envisager une garantie d'accès de soins parce qu'on a fait le ménage; dans le domaine de l'éducation, on a fait le ménage, on peut envisager maintenant de nouvelles mesures; pour les familles du Québec, on peut envisager de nouvelles mesures. On peut le faire pour les familles du Québec et on peut le faire également pour commencer à contrôler la dette, parce que, depuis trois ans, le gouvernement a fait son travail pour qu'on puisse, aujourd'hui, avoir ce choix que le gouvernement précédent nous avait privés, M. le Président.

Nous ne réglerons toutefois pas le problème de la dette au détriment des missions essentielles de l'État. Nous ne le ferons pas non plus en alourdissant un fardeau fiscal déjà pesant et que nous avons toujours l'intention d'alléger, particulièrement pour les familles. Et, quand j'affirme cette chose, je suis toujours devant un auditoire qui semble être surpris. Mais, M. le Président, permettez-moi de vous faire une description de comment on gouvernait autrefois.

Le gouvernement avait décidé jadis d'équilibrer le budget. C'est comme s'il décidait d'appliquer son pied sur le frein complètement au fond, et, pendant ce temps-là, bien c'est la santé qui débarque. On en a pour 15 ans à reconstruire le système de soins de santé. Puis après ça on gouverne en pesant sur l'accélérateur, puis encore sur le frein. Pendant trop longtemps, au Québec, on a gouverné de cette façon, M. le Président, au lieu

d'avoir une approche équilibrée, une approche mesurée qui nous permet de gouverner en fonction de nos valeurs et d'obtenir de vrais résultats, parce que ce n'est pas vrai qu'on est obligés de sacrifier notre système de soins de santé pour contrôler la dette du Québec. C'est faux, M. le Président.

M. le Président, j'aborde un sujet crucial: il s'agit de la place du Québec dans le Canada, un sujet qui fait plaisir à tout le monde. Il s'agit également du leadership que nous devons exercer au sein de la fédération, il s'agit des intérêts des Québécois dans l'ensemble canadien, il s'agit de notre avenir. Quand, plus tôt, je parlais de responsabilités, j'incluais celle qui nous incombe au premier chef de défendre en tout temps et en toute occasion les intérêts des Québécois et du Québec partout dans le monde et aussi au Canada, le faire en respectant nos partenaires — parce qu'ici le mot «respect» est important — le faire de manière constructive et le faire avec la confiance inébranlable de notre réussite.

J'ai évoqué, au début de ce discours, la division semée chez les Québécois par l'obsession de l'ancien gouvernement à vouloir sortir le Québec du Canada, peu importe le prix à payer, soit dit en passant. Rappelons-nous les déclarations récentes de la députée de Taillon qui décrivait dans quelques mots le prix terrible à payer pour le projet de séparation. C'est un débat qui hélas freine notre élan vers une plus grande prospérité et une plus grande richesse. C'est une question qui plombe notre capacité à profiter pleinement des avantages que représente notre appartenance à un ensemble plus grand, plus fort et pour affronter les défis du monde actuel. Depuis plus de 40 ans, les personnes qui forment aujourd'hui l'opposition officielle ne voient l'avenir du Québec que séparé du Canada. Après deux référendums infructueux, ils en souhaitent un troisième. Je constate également que, même parmi ceux qui adhéraient à cette option au point de s'en faire les ténors, plusieurs commencent à la remettre en question. Ces personnes réalisent que le Québec a, dans le cadre canadien, réalisé de grandes choses. Il a, depuis 1960, fait des bonds de géant. Il a sa liberté totale, des institutions fortes, une démocratie vibrante, des valeurs qui lui sont propres, une culture d'une vitalité sans égale sur le continent et dans le monde. Les entreprises du Québec et ses entrepreneurs rivalisent avec les meilleurs non pas au Québec, non pas au Canada seulement, mais partout dans le monde. Malgré cela, les tenants de la séparation affirment que rien ne peut se faire sans la séparation du Québec du Canada.

● (16 h 30) ●

Notre gouvernement a rétabli les relations du Québec avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements. Nous n'avons pas besoin d'un référendum pour réaliser que nous devons travailler en partenariat avec nos voisins. Nous avons changé le climat et remplacé l'affrontement par le dialogue, une approche qui donne des résultats concrets, sert mieux les intérêts du Québec.

Depuis notre arrivée au gouvernement, en 2003, nous avons réalisé des gains majeurs, sinon historiques dans le domaine névralgique des relations intergouvernementales canadiennes. Nous pensons d'abord à la reconnaissance formelle du fédéralisme asymétrique

dans le cadre de cette entente sur la santé de 4,2 milliards de dollars sur une période de six ans, cette reconnaissance de la spécificité du Québec par l'entente sur la santé et par la création du régime québécois de congé parental.

Ces réalisations sont la concrétisation d'une nouvelle vision qui inspire et guide nos actions à l'échelle intergouvernementale, une vision pragmatique, pondérée, en opposition à celle défendue par nos adversaires, une vision qui prône la redécouverte du sens véritable de la formule fédérale, le respect des compétences de chaque ordre de gouvernement, l'affirmation, l'autonomie des provinces, le renforcement de l'interprovincialisme, la promotion de la spécificité québécoise. M. le Président, oui, l'ère du refus et de l'antagonisme est révolue, et, oui, les résultats sont au rendez-vous.

Certes, ce nouveau leadership du Québec s'est avéré profitable aux Québécois, mais il s'est également avéré profitable aux francophones de partout ailleurs au Canada. Aux francophones des autres provinces canadiennes, je réitère, aujourd'hui, la volonté du Québec d'en faire encore davantage pour l'épanouissement des communautés et le rayonnement de la langue française au Canada et ailleurs dans les Amériques.

Entre autres, d'ici la fin de ce mandat, nous rendrons publique une politique révisée et renforcée à l'égard de la francophonie canadienne grâce au ministre des Affaires gouvernementales et responsable des affaires francophones canadiennes. Nous sommes confiants que cette nouvelle approche, ce leadership du Québec, qui a tant manqué sous le gouvernement précédent, se traduira par d'autres gains dans des domaines de toute première importance pour l'avenir du Québec. Je pense entre autres au dossier touchant la question de la mobilité de la main-d'œuvre, qui affecte en particulier la région de l'Outaouais; nous sommes déterminés à obtenir enfin un règlement.

Le changement récent de gouvernement à Ottawa et l'ouverture manifestée par le premier ministre Harper sont de bon augure, les discussions avec lui également. Le déséquilibre fiscal, les accords de péréquation, le respect des compétences du Québec et leur prolongement sur la scène internationale, comme notre présence à l'UNESCO sont toutes des questions sur lesquelles il y a lieu de fonder des espoirs. Je pourrais parler d'optimisme parce que nous avons travaillé fort.

Nous avons été aussi l'instigateur du Conseil de la fédération. C'est un formidable forum, un forum dans lequel nous pouvons mieux faire valoir le point de vue du Québec sur les sujets d'intérêt commun et sur l'exercice plein et entier de nos compétences. C'est le lieu où les consensus se forment et s'imposent avec plus de force auprès du gouvernement central, c'est un endroit privilégié où peut s'exprimer la différence du Québec et c'est surtout la renaissance de notre leadership dans la fédération. Nous avons, dans ce nouveau contexte, signé, depuis notre arrivée au gouvernement, pour 10 milliards de dollars d'ententes avec le gouvernement fédéral.

Oui, M. le Président, mes députés, mes ministres et moi-même, allons continuer de dialoguer avec nos vis-à-vis Canadiens. Pourquoi? Parce qu'en faisant cela nous sommes présents et nous remplissons la mission

que les Québécois nous ont confiée, et qui est celle de défendre partout leurs intérêts et d'exercer pleinement notre influence sur les grands enjeux.

Vous avez devant vous un gouvernement qui veut que la fédération canadienne fonctionne au bénéfice des Québécois. J'annonce donc notre intention de travailler sans relâche à réunir les Québécois autour des grands défis que nous avons à relever, et surtout des priorités qui sont les leurs et des moyens d'atteindre une plus grande prospérité.

Our Government has reclaimed its place in the Canadian Federation. We have exercised leadership in all areas, and the results of our efforts show in the many agreements to improve Quebecers well-being.

Confrontation was the policy of the previous Government. Confrontation remains the policy of the present Opposition. The separation of Québec from Canada and divisiveness remain the rallying cry of the Opposition. Dialogue, openness and negotiation are the prerogatives of this current Government.

New relations have been established with the federal Government, and new dialogue has been opened with the provinces. The result, we believe, is in part attributable to the creation of the Council of Federation, and we intend to maintain our leadership within Canada. We don't need another question in another referendum. We need solutions to the challenges of Québec. We need unity to accelerate our growth and offer true prosperity to all Quebecers.

À la division, nous allons substituer l'éducation, la santé, le développement durable, l'innovation et la création de richesse. À la question nationale, nous allons proposer la richesse nationale. Et mon souhait, M. le Président, c'est qu'au terme de cette législature le choix qui se pose à nous comme peuple soit plus clair qu'il ne l'a jamais été, que ce choix soit défini clairement pour ceux et celles qui veulent construire le Québec. Et, dans ce discours inaugural et dans les intentions que nous vous annonçons aujourd'hui, vous avez là un plan pour faire prospérer, pour faire grandir le Québec, pour faire avancer le Québec, et nous le ferons, M. le Président, avec la même détermination qui nous anime depuis le premier jour de notre élection.

(Applaudissements)

Ajournement

Le Président: Alors, conformément aux dispositions de notre règlement, je lève la séance, et les travaux de cette Assemblée sont ajournés à demain, mercredi le 15 mars, à 10 heures.

(Fin de la séance à 16 h 39)

Membres du Conseil des ministres

M. Jean Charest	premier ministre
M. Michel Audet	ministre des Finances
M. Raymond Bachand	ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Mme Line Beauchamp	ministre de la Culture et des Communications ministre responsable de la région de Montréal
M. Claude Béchard	ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord
M. Lawrence S. Bergman	ministre du Revenu
Mme Julie Boulet	ministre déléguée aux Transports ministre responsable de la région de la Mauricie
M. Pierre Corbeil	ministre des Ressources naturelles et de la Faune ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec
M. Philippe Couillard	ministre de la Santé et des Services sociaux
Mme Michelle Courchesne	ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ministre responsable de la région de Laval
Mme Margaret F. Delisle	ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation
M. Michel Després	ministre des Transports ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
M. Jacques P. Dupuis	vice-premier ministre ministre de la Sécurité publique leader parlementaire du gouvernement ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région des Laurentides

M. Jean-Marc Fournier	ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ministre responsable de la région de la Montérégie
Mme Monique Gagnon-Tremblay	ministre des Relations internationales ministre responsable de la Francophonie ministre responsable de la région de l'Estrie
Mme Françoise Gauthier	ministre du Tourisme ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean
M. Henri-François Gauthrin	ministre des Services gouvernementaux
Mme Monique Jérôme-Forget	présidente du Conseil du trésor ministre responsable de l'Administration gouvernementale
M. Geoffrey Kelley	ministre délégué aux Affaires autochtones
M. Laurent Lessard	ministre du Travail ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Yvon Marcoux	ministre de la Justice
Mme Nathalie Normandeau	ministre des Affaires municipales et des Régions ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
M. Benoît Pelletier	ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information ministre responsable de la région de l'Outaouais
Mme Carole Thériberge	ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
Mme Lise Thériault	ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
M. Yvon Vallières	ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

PRÉSIDENT: M. Michel Bissonnet
 VICE-PRÉSIDENT: M. William Cusano
 VICE-PRÉSIDENTE: Mme Diane Leblanc
 VICE-PRÉSIDENT: M. François Gendron

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Arseneau, Maxime	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Auclair, Vincent	PLQ	Vimont
Audet, Michel*	PLQ	Laporte
Bachand, Claude	PLQ	Arthabaska
Bachand, Raymond*	PLQ	Outremont
Beauchamp, Line*	PLQ	Bourassa-Sauvé
Beaudoin, Denise	PQ	Mirabel
Béchar, Claude*	PLQ	Kamouraska-Témiscouata
Bédard, Stéphane	PQ	Chicoutimi
Bergeron, Stéphane	PQ	Verchères
Bergman, Lawrence S.*	PLQ	D'Arcy-McGee
Bernard, Daniel	PLQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bernier, Raymond	PLQ	Montmorency
Bertrand, Rosaire	PQ	Charlevoix
Bissonnet, Michel	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Blackburn, Karl	PLQ	Roberval
Bordeleau, Yvan	PLQ	Acadie
Bouchard, Camil	PQ	Vachon
Bouchard, Daniel	Ind.	Mégantic-Compton
Boucher, Claude	PQ	Johnson
Boulet, Julie*	PLQ	Laviolette
Bourdeau, Alexandre	PQ	Berthier
Brodeur, Bernard	PLQ	Shefford
Caron, Jocelyne	PQ	Terrebonne
Chagnon, Jacques	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Champagne, Noëlla	PQ	Champlain
Charbonneau, Jean-Pierre	PQ	Borduas
Charest, Jean*	PLQ	Sherbrooke
Charest, Nancy	PLQ	Matane
Charest, Solange	PQ	Rimouski
Charlebois, Lucie	PLQ	Soulanges
Chenail, André	PLQ	Huntingdon
Cholette, Roch	PLQ	Hull
Clermont, Maurice	PLQ	Mille-Îles
Copeman, Russell	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Corbeil, Pierre*	PLQ	Abitibi-Est
Côté, Jacques	PQ	Dubuc
Couillard, Philippe*	PLQ	Mont-Royal
Courchesne, Michelle*	PLQ	Fabre
Cousineau, Claude	PQ	Bertrand
Cusano, William	PLQ	Viau
Delisle, Margaret F.*	PLQ	Jean-Talon
Descoteaux, Pierre	PLQ	Groulx
Deslières, Serge	PQ	Beauharnois
Després, Michel*	PLQ	Jean-Lesage
Dion, Léandre	PQ	Saint-Hyacinthe
Dionne-Marsolais, Rita	PQ	Rosemont
Doyer, Danielle	PQ	Matapédia
Dubuc, Jean	PLQ	La Prairie
Dufour, Marjolain	PQ	René-Lévesque
Dumont, Mario	ADQ	Rivière-du-Loup
Dupuis, Jacques P.*	PLQ	Saint-Laurent
Fournier, Jean-Marc*	PLQ	Châteauguay
Gabias, André	PLQ	Trois-Rivières
Gagnon-Tremblay, Monique*	PLQ	Saint-François
Gaudet, Francine	PLQ	Maskinongé
Gauthier, Françoise*	PLQ	Jonquière
Gautrin, Henri-François*	PLQ	Verdun
Gendron, François	PQ	Abitibi-Ouest
Girard, Nicolas	PQ	Gouin
Grondin, Janvier	ADQ	Beauce-Nord
Hamad, Sam	PLQ	Louis-Hébert

Hamel, France	PLQ	La Peltre
Harel, Louise	PQ	Hochelaga-Maisonneuve
Houda-Pepin, Fatima	PLQ	La Pinière
James, Yolande	PLQ	Nelligan
Jérôme-Forget, Monique*	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Jutras, Normand	PQ	Drummond
Kelley, Geoffrey*	PLQ	Jacques-Cartier
Lafrenière, Réjean	PLQ	Gatineau
Lamquin-Éthier, Michèle	PLQ	Crémazie
Leblanc, Diane	PLQ	Beauce-Sud
L'Écuyer, Charlotte	PLQ	Pontiac
Lefebvre, Elsie	PQ	Laurier-Dorion
Légaré, Sylvain	ADQ	Vanier
Legault, Diane	PLQ	Chambly
Legault, François	PQ	Rousseau
Legendre, Richard	PQ	Blainville
Léger, Nicole	PQ	Pointe-aux-Trembles
Lelièvre, Guy	PQ	Gaspé
Lemieux, Diane	PQ	Bourget
Lessard, Laurent*	PLQ	Frontenac
Létourneau, Michel	PQ	Ungava
Loiselle, Nicole	PLQ	Saint-Henri—Sainte-Anne
MacMillan, Norman	PLQ	Papineau
Maltais, Agnès	PQ	Taschereau
Marcoux, Yvon*	PLQ	Vaudreuil
Marois, Pauline	PQ	Taillon
Marsan, Pierre	PLQ	Robert-Baldwin
Mercier, Éric R.	PLQ	Charlesbourg
Moreau, Pierre	PLQ	Marguerite-D'Youville
Morin, Michel	PQ	Nicolet-Yamaska
Morin, Norbert	PLQ	Montmagny-L'Islet
Mulcair, Thomas J.	PLQ	Chomedey
Normandeau, Nathalie*	PLQ	Bonaventure
Ouimet, François	PLQ	Marquette
Pagé, Sylvain	PQ	Labelle
Papineau, Lucie	PQ	Prévost
Paquet, Alain	PLQ	Laval-des-Rapides
Paquin, Jean-Pierre	PLQ	Saint-Jean
Paradis, Pierre	PLQ	Brome-Missisquoi
Pelletier, Benoît*	PLQ	Chapleau
Perreault, Sarah	PLQ	Chauveau
Picard, Marc	ADQ	Chutes-de-la-Chaudière
Pinard, Claude	PQ	Saint-Maurice
Reid, Pierre	PLQ	Orford
Richard, Lorraine	PQ	Duplessis
Rioux, Jean	PLQ	Iberville
Robert, Hélène	PQ	Deux-Montagnes
Roy, Sylvie	ADQ	Lotbinière
Simard, Sylvain	PQ	Richelieu
Soucy, Jean-Pierre	PLQ	Portneuf
St-André, Jean-Claude	PQ	L'Assomption
Théberge, Carole*	PLQ	Lévis
Thériault, Lise*	PLQ	Anjou
Thériault, Luc	PQ	Masson
Tomassi, Tony	PLQ	LaFontaine
Tremblay, Stéphan	PQ	Lac-Saint-Jean
Turp, Daniel	PQ	Mercier
Vallières, Yvon*	PLQ	Richmond
Valois, Jonathan	PQ	Joliette
Vermette, Cécile	PQ	Marie-Victorin
Vien, Dominique	PLQ	Bellechasse
Whissell, David	PLQ	Argenteuil

PLQ: Parti libéral du Québec (73)
PQ: Parti québécois (45)
ADQ: Action démocratique du Québec (5)
Ind.: Mégantic-Compton (1)
Vacant: Sainte-Marie—Saint-Jacques (1)

